

BULLETIN MENSUEL

DE L'ASSOCIATION

des Abonnés au Téléphone

Amélioration des Communications électriques et postales

SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins

PARIS

Téléphone 112-41

Code français AZ



HUITIÈME ANNÉE. — SEPTEMBRE 1911. — N° 87

Reproduction de la première couverture de Je Sais Tout.

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le **BRIS DES GLACES**

Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laflitte. — Téléphone 289-58.

L'Art Sanitaire Français

BALNÉO

64, Fg St-Honoré

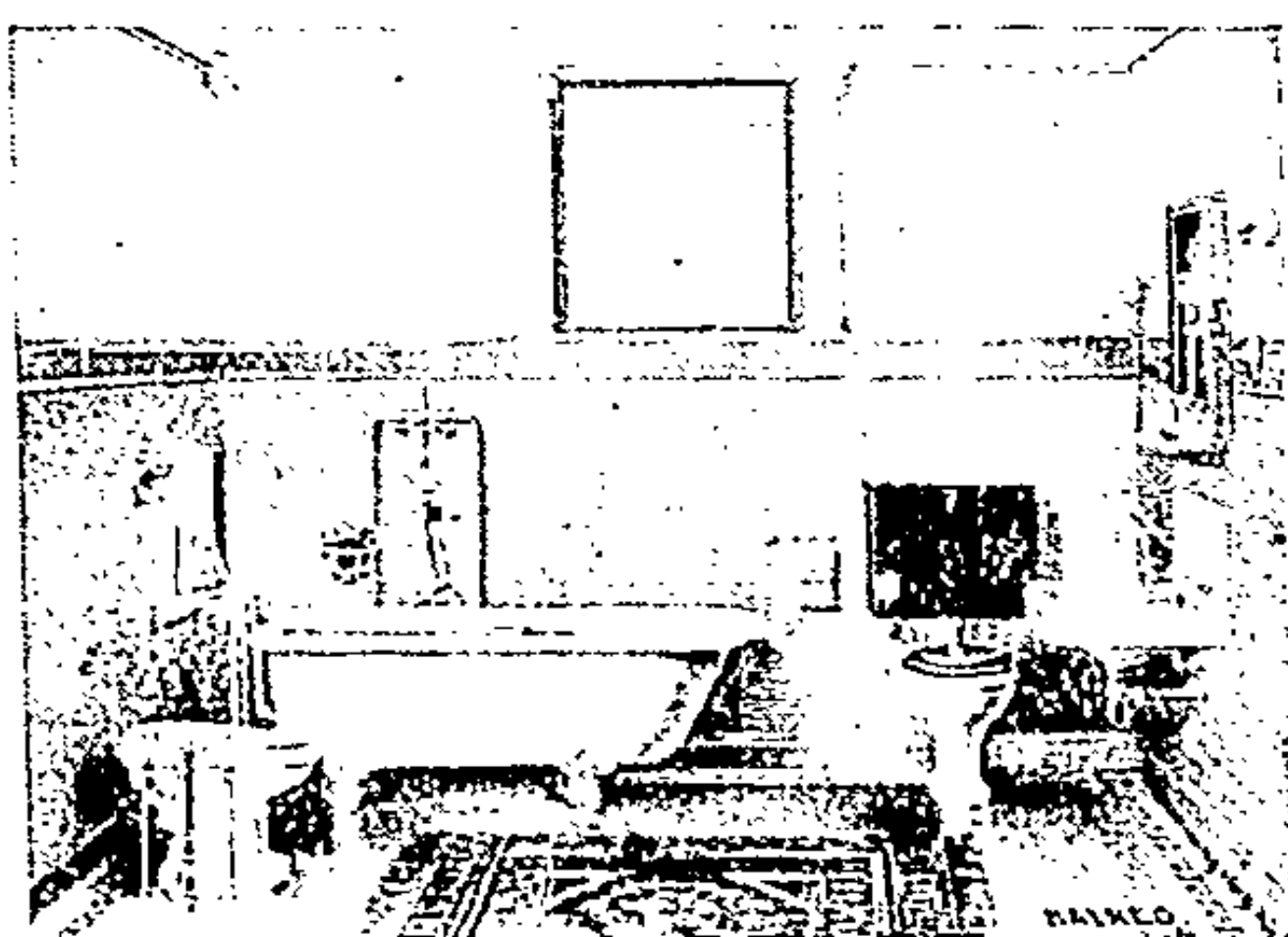
Téléphone 232-30

PARIS

INSTALLATIONS
sanitaires complètes

Salles de Bains

CABINETS DE TOILETTE



BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE

DÉPOTS : France et Etranger.

ORGANISATION SPÉCIALE

POUR VENTE, ACHAT

OU EXPLOITATION

D'INVENTIONS

DANS LE MONDE

ENTIER (1).



VICTOR PONTS & Co
Ing.-Conseils, Membres de la Société des Ing. Civils de France

LABORATOIRE

et

USINE

de

Mécanique générale

pour

la mise en Exploitation et la
mise au point
de toutes Inventions.

Mécanique—Électricité—Aéronautique

19, Rue Auber, PARIS. — Téléphone : 168-45

(1) Tarif des Ingénieurs-Conseils.

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER
LA MARQUE

CUISINIER



CUISINÉS PAR

AMIEUX

FRÈRES

MARMITE

ADMINISTRATION SPÉCIALE
d'Infirmiers et Infirmières Diplômés

Voitures
d'Ambulances
Automobiles



AMBULANCES
—
DÉSINFECTION

Michel & Alfred DELOFFRE

DIRECTEURS

Téléph. 560.51

157, Faubourg Saint-Honoré, **PARIS** (VIII)

GRANDE
UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAIS dans les principaux vignobles français.
VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de
Ouverture d'une section Dames : 13, 8^e St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, 1^{re} (angle du Bst Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. O., et **BUFFEREAU I. O.**, Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.
et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)

TÉLÉPHONE
9-24

DEMEINAGEMENTS

PARIS

BUREAU

Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18 ^e	Téléphone 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV ^e	709-32
Rue de la Voûte, 14, XII ^e	916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII ^e	819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois)	530-65
Av. de Saxe, 42	

TECTORIUM

Tenture Murale Décorée.

Cette toile peinte garantie **LAVABLE** est vendue
1 franc le mètre.

Spécialement pour COULOIRS, ESCALIERS, HOTELS,
SANATORIUMS, etc., etc.

27, RUE DU GRAND-PRIEURÉ, PARIS

MANUFACTURE

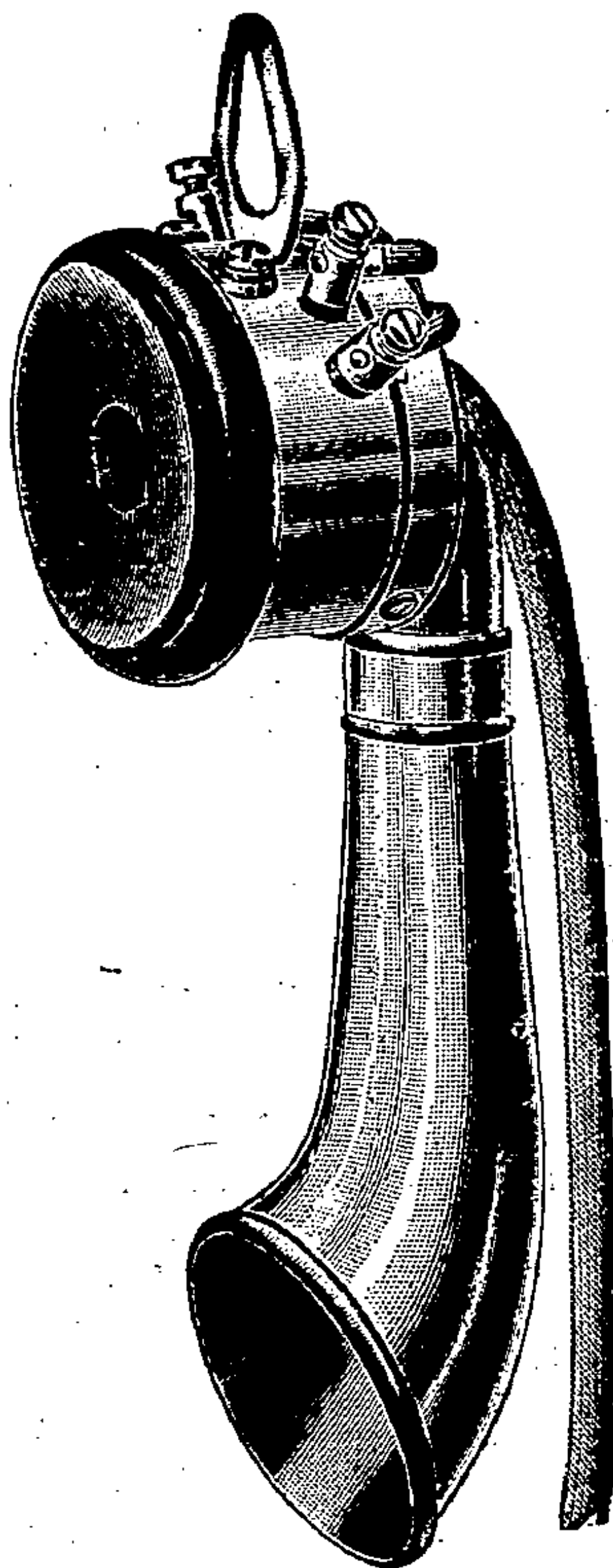
d'Appareils Téléphoniques

admis sur les Réseaux de l'État.

L'Idéalphone

APPAREIL DE LUXE

avec les derniers perfectionnements pour la Batterie Centrale.



62, rue St-SABIN

PARIS

TÉLÉPHONE 948.23

O. DESPRÉS

Constructeur.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Capital : 200 millions de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. *

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. *

Administrateur, Directeur : M. P. BOYER, *

OPÉRATIONS DU COMPTOIR

Bons à échéance fixe. Escompte et recouvrements. Escompte de chèques. Achats et vente de Monnaies étrangères. Lettres de Crédit. Ordres de Bourse. Avances sur titres. Chèques. Traités. Envois de Fonds en Province et à l'Étranger. Souscriptions. Garde de Titres. Prêts hypothécaires maritimes. Garantie contre les risques de Remboursement au pair. Paiement de coupons, etc.

AGENCES

40 Bureaux de quartiers dans Paris; 16 Bureaux de Banlieue
180 Agences en Province; 11 Agences dans les Colonies et pays de protectorat; 12 Agences à l'étranger.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

CARANTIE & SÉCURITÉ ABSOLUES



COMPARTIMENTS depuis 5 fr. par mois

Le Comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public, 14, rue Bergère; 2, place de l'Opéra; 147, boulevard St-Germain; 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois 1/2. . . 1 1/2 0/0 | Au-delà de 2 ans et jusqu'à
De 1 an à 2 ans. 2 0/0 | 4 ans. 3 0/0
Les Bons délivrés par le COMPTOIR NATIONAL aux taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant. Les intérêts sont représentés par des Bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du déposant. Les Bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX

STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

Salons des Accrédités. Succursale, 2 place de l'Opéra
Installation spéciale pour voyageurs. Emission et paiement de lettres de crédit. Bureau de change. Bureau de poste. Réception et réexpédition des lettres.

Télép. 134-71

MAISON DE CONFIANCE

RENSEIGNEMENTS DIVERS

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

au moyen de surveillances quotidiennes
Paris — Province — Villes d'Eaux

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Renseignements intimes et particuliers, **FRANCE, ÉTRANGER**. Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officielles ou judiciaires. **DIVORCES** et **SEPARATIONS de CORPS**. **ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 10 h.; le soir, de 4 h. à 5 heures.

L'ASPIR

NETTOYAGE
PAR LE VIDE

HACHETTE

APPAREIL DOMESTIQUE ET PORTATIF

seule invention française brevetée

PURIFIANT et PARFUMANT L'AIR

HORS CONCOURS

14, rue d'Aboukir, PARIS

HORS CONCOURS

Sur demande en joignant cette annonce le catalogue sera adressé franco

REMISE 5 % aux membres de l'Association



HOTELS, PROPRIÉTÉS A VENDRE

Appartements Meublés ou non à louer.

S'AD. : **TIFFEN, 22, RUE DES CAPUCINES, 22**

Envoi gratuit du Grand Journal Officiel des Locations et de la Vente.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

AGENTS pour le fret de la Cie

HOLLANDO-AMÉRICAINNE

Pour les lignes de **PHILADELPHIE & BALTIMORE**

1, rue FAVART (boulevard des Italiens), PARIS

SERVICES RÉGULIERS :

Pour l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Scandinavie, la Russie, la Méditerranée, l'Afrique (côte orientale, côte occidentale), les Etats-Unis, le Canada, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, les Indes, l'Extrême-Orient, l'Australie (Groupages).

Téléphone 250-96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond')

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... » (Rapport de M. MARCEL SEMBAT).

« Entre l'Administration, mandataire du Parlement, et le public, entre le chef de bureau responsable, pierre angulaire d'une exploitation rationnelle et courtoise du téléphone, et la clientèle de sa circonscription, les délégués des abonnés doivent remplir des fonctions de conseil et de contrôle sans lesquelles, au détriment du Trésor et du public, les meilleures réformes risquent de ne pas être comprises, les meilleures volontés d'être découragées, les programmes les mieux étudiés d'avorter dans l'indifférence d'une opinion mécontente et sceptique. » (Rapport de M. CHARLES DUMONT, budget de 1910).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, *, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Secrétaire : V^{te} De Douville Maillefeu, 128, boulev. de Courcelles, Tél. 547-51.

Membres : MM. P. Créténier, O. *, Négociant-Commissionnaire, 21, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Lauzanne, Architecte, *, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, *, 38, rue Perronnet, Neuilly-sur Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, *, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

Lahure, éditeur, O. *, 9, rue de Fleurus. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 5 bis, rue de Berri. Tél. 232-17.

Pierre Giffard, homme de Lettres, *, Maison-Laffite. La Grolle. Tél. 45.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Garon, Agréé, 1, place Boileau. Tél. 148-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin, Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 743-64.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-82.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGENIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

PROCHAINEMENT OUVERTURE

ÉTABLISSEMENTS
Paul GUIMARD

Société Anonyme
à Capital de 780.000 francs

26, RUE DE CHAZELLES
(PARC MONCEAU)

PARIS

Téléphone 551-70

Splendid Swimming Palace

DEUX PISCINES DE NATATION

Installation unique au monde.

PISCINES D'EAU DE SOURCE, COURANTE, TIÈDE, FILTEREE,
CLARIFIÉE & STÉRILISÉE PAR L'OZONE

Prochainement ouverture à 26, RUE DE CHAZELLES (Parc Monceau)

ASPIRATEUR DE POUSSIÈRE



"Le Salvor"

Nouvel Appareil domestique
de nettoyage par le vide.

Bréveté S. G. D. G.

A BRAS & ÉLECTRIQUE

INSTALLATIONS FIXES

MARQUE DÉPOSÉE

P. ROUSSEAU, 39, rue Villiers de l'Isle Adam
:: :: :: **PARIS** :: :: ::

LE PAINTING CLEANER

BRILLE TOUJOURS

Détache et remet à neuf
instantanément et sans effort



Paris 1910
GRAND PRIX

les meubles vernis, cirés, laqués blanc et couleur, la
carrosserie des voitures et automobiles, yachts, devan-
tures de magasins, marbres, etc. — Les taches d'encre,
de graisse, de cambouis et d'eau disparaissent sous son
action.

Echantillon franco contre 0 fr. 50.

LA MERVEILLEUSE

(Marque déposée)

nettoie et détache rapidement, sans efforts, tous les
métaux : or, argenterie, cuivre, etc., et donne, aux objets
nettoyés, un brillant incomparable et durable.

Echantillon franco contre 0 fr. 15.

En vente dans les grands Magasins, Bazaars, Quincaillers, Garages,
Maisons d'accessoires d'automobiles, etc.

Adresser les demandes d'Echantillons à :

M. P. DAILLY, 19, PASSAGE D'ISLY, 19
LEVALLOIS-PERRET (Seine)

ASSUREZ-VOUS
contre le

VOL

au

LLOYD NEERLANDAIS

11, Rue Laffite, PARIS

Inspecteur sur demande.

Téléphone 248.24.

AMBULANCE + ST-LAZARE

Garde-Malades

A DOMICILE

Infirmiers et Infirmières diplômés
Gardes spéciales pour Dames en couches.

VENTOUSES. — MASSAGES. — SONDAGES

R. PÉNEAU, Masseur-Ventouseur Spécialiste.

100, rue St-Lazare (près la gare).

English Spoken.

TÉLÉPHONE 139-89.

Se Habla Español.

SOMMAIRE

	Pages.
La crise du téléphone interurbain	3
Satisfecit	4
Et le nouveau Gutenberg ?	4
Humour téléphonique.	5
La question du tarif : Les téléphones belges.	6
Les sociétés de consommation	7
Les téléphones de Constantinople	7
Échos de partout	8
Note sur les appareils multiples en téléphonie, par M. Barbarat (Extrait des <i>Annales des P. T. T.</i>)	9
Même les ministres sont mal servis.	12
La téléphonie des grandes villes, par Fr. Johann- sen, directeur de la Compagnie des téléphones de Copenhague	13
Un nouveau compteur	14
Tribune des abonnés	14

La Crise du Téléphone interurbain.

Mauvaises communications en province. — C'est la faute de la chaleur, déclare l'administration. — N'est-ce pas surtout la faute de l'outillage ?

Au moment où le service téléphonique s'améliore à Paris, il va de mal en pis en province. Cet été, les communications ont été déplorables entre les divers points de la France. et jamais on n'a eu à enregistrer tant de réclamations justifiées. Dans les villes d'eaux et les bains de mer, le service a été souvent impraticable.

C'est la crise de l'interurbain, que nous annonçons depuis longtemps, et qui ira en s'aggravant tant qu'on n'aura pas recours à une réforme radicale.

★★

Voici, par exemple, ce qu'écrit M. Dalimier député de Seine-et-Oise, dans la *France postale* :

« Quelle est la situation en province ?

« Afin qu'on ne m'accuse pas de pousser les choses au noir, voici ce qu'il m'a été donné de constater récemment. Les appareils « Standard » en service, sont fréquemment en très mauvais état ; mécaniciens et monteurs perdent, à des réparations incessantes autant

qu'inutiles, un temps précieux et c'est à grand'peine que receveurs et employés arrivent à tirer parti des rossignols sans cesse en « dérangement ». Beaucoup de bureaux principaux sont insuffisamment dotés en personnel : il est naturellement impossible aux agents de faire face, sans surmenage, à toutes les demandes de communication, surtout pendant la période si difficile des villégiatures, et, à plus forte raison, renseigner les clients sur le numéro qui leur est attribué lorsqu'il s'agit de conversations interurbaines.

« Je citerai à ce sujet un fait typique.

« Un malheureux abonné rural (un entêté sans doute) a demandé Nancy trois jours durant sans pouvoir l'obtenir, et cependant son centre départemental est relié directement au chef-lieu de Meurthe-et-Moselle ; c'est vainement que son bureau d'attache a réclamé les indications utiles quant au numéro à attribuer à cette demande de communication.

« Et remarquez que le personnel affolé, énervé par un travail écrasant, ne peut être incriminé en la circonstance.

« Or, Nancy et le centre départemental auquel je fais allusion, sont tous les deux des villes importantes en communications suivies : elles sont même relativement voisines et cependant les communications annulées entre elles ne se comptent plus : le cas n'est pas unique, c'est par milliers que ces faits se reproduisent journellement sur l'ensemble du territoire. Le commerce se plaint à juste titre de pareilles entraves.

« Pendant ce temps, l'Administration se demande : Quelles lignes vais-je construire ? commencerai-je par l'Est, le Nord ou le Midi ? Pas plus qu'ailleurs, elle n'a ici de programme : le hasard seul préside à ses décisions.

« Peu de situations méritent de retenir à un tel degré son attention : la collaboration des directions départementales peut être, en cette matière, absolument efficace, à condition que les propositions fournies soient mises au point, fondues dans un programme d'ensemble qu'il est urgent d'établir, et plus urgent encore de réaliser. »

★★

L'Administration s'est émue, et elle a répondu par un communiqué, dans lequel elle rejette la faute... sur la chaleur et les orages :

« L'Administration des Postes et Télégra-

phes est saisie de nombreuses réclamations au sujet des interruptions qui se produisent depuis un certain temps dans le fonctionnement des lignes téléphoniques.

« Ces dérangements sont dus à l'élévation anormale de la température ; la chaleur dilatant les fils, modifie leur tension et produit des mélanges entre eux.

« D'autre part, l'extrême sécheresse provoque une tension appréciable des poteaux en bois, qui entraîne elle-même, soit des contacts entre les conducteurs qu'ils supportent, soit leur rupture. La caractéristique de la plupart des défauts qui se manifestent ainsi, est l'intermittence, ce qui en rend particulièrement difficile la localisation et la recherche.

« Enfin, les orages fréquents et les incendies d'herbes sèches ou d'arbustes le long des talus des voies ferrées ont provoqué, en beaucoup de points, la détérioration des lignes.

« Bien que l'on ne puisse compter sur la cessation absolue de ces troubles avant le retour de la température normale, des mesures sont prises pour remédier avec toute la célérité possible aux inconvénients qui résultent de ces perturbations. »

Evidemment, la canicule a bon dos !

Comme le fait remarquer spirituellement *La Liberté*, « les poteaux se tordent, mais les contribuables n'en ont guère envie... Lorsque les chaleurs seront passées, nous aurons des communications normales, excepté quand il pleuvra, « parce que la pluie humecte les poteaux » ; excepté quand il fera du vent, parce que le vent produit « une agitation appréciable des fils télégraphiques » ; excepté quand il gèlera, « parce que le froid produit une contraction des métaux »... A part ces cas exceptionnels... »

La vérité, c'est que seule une réforme immédiate et radicale de l'outillage interurbain peut nous tirer du gâchis.

Satisfecit.

Dans la lettre suivante, que nous traduisons d'une revue téléphonique américaine, un abonné de la « Western Electric Company » paie son tribut de remerciements pour l'attention donnée au transfert de son téléphone et

au travail qui en est résulté. Quand notre Administration des P. T. T. en recevra-t-elle une pareille ? Hélas, probablement jamais !

A M. J.-F. Hyland, chef de district

Mon cher monsieur Hyland,

Je suis sûr que ce serait de l'ingratitude que de ne pas vous remercier pour l'attention que vous avez bien voulu apporter au transfert de mon téléphone dans mon nouveau domicile, tout aussi bien pour la promptitude qui y a été apportée, que pour la manière dont le travail a été fait, — l'emplacement indiqué par votre employé étant beaucoup mieux choisi que je ne pouvais l'avoir fait moi-même ; enfin toutes choses ayant été plus que satisfaisantes.

Votre sincèrement.

B.-S. CULP.

ET LE

NOUVEAU GUTENBERG ?

Notre scepticisme justifié. — Mise en service reculée à l'an prochain.

Nous avons raison de nous montrer sceptiques il y a quelques mois, quand l'Administration annonçait la mise en service du nouveau Gutenberg pour juillet 1911. Il y avait, sans doute, une erreur d'un an ! Encore est-il fort douteux que le nouveau bâtiment soit prêt en juillet 1912.

C'est ce qui résulte d'une récente enquête du *Petit-Parisien*, dont un rédacteur a visité les travaux. Écoutons son récit :

★★

« Le chef villégiature quelque part sur les rives océanes... et son remplaçant ne put que m'exprimer le regret profond qu'il éprouvait de ne pouvoir me renseigner... Il me conseilla paternellement de visiter moi-même les travaux... Et bénévolement je redescendis l'escalier pour me perdre dans les méandres du chantier. Là, je rencontrai un ouvrier qui, assis sur un tas de gravats, essuyait son front emperlé de sueur...

— Il paraît, lui dis-je de l'air le plus en-

gageant du monde, qu'on va bientôt inaugurer le bâtiment ?

L'homme effila, goguenard, sa moustache grise de plâtre.

— Si y faisait pas si chaud, ce que je me tordrais, me dit-il incivilement. Sûrement qu'on l'inaugurera un jour ou l'autre, ce bâtiment de malheur... Mais c'est pas encore demain...

— Cependant, repris-je, la Chambre a voté un projet de loi portant autorisation d'engagement d'une dépense de 11 millions 667.700 francs pour l'amélioration et l'extension du service téléphonique de Paris.

— Je ne dis pas, fit l'homme avec entêtement, mais pour ce qui est de l'inauguration, on a tout le temps de préparer les discours... Tenez, venez voir.

Dans la demi-obscureté, parmi les pulvérisances du ciment et du plâtre, nous nous mîmes en chemin. Partout, ce ne sont que poutres, gravats, tas de briques, tas de sable, tas de pierres... Impossible d'avancer en ligne droite. Je me croyais dans l'une des grottes des gorges du Tarn.

— Le seul avantage, dit mon compagnon, c'est qu'il fait plus frais ici que dehors...

C'est vrai... Il règne, dans cette obscure bâtisse, dont le gros œuvre seul est à peu près achevé, une température de cave...

— Ça ne sera tout de même pas fini avant huit ou dix mois, reprit mon bonhomme, en hochant la tête... Et puis faudra construire les multiples », comme y disent ici... Ça demandera encore autant... En admettant qu'on donne l'argent nécessaire, sans lésiner, on pourra peut-être en finir en treize ou quatorze mois... On ne peut tout de même pas dire qu'on est prêt... Sans mentir, monsieur, peut-on dire ça ?

— Enfin, dis-je, on a tout de même travaillé avec ardeur...

— Bien sûr, bien sûr, répondit mon homme, n'empêche que si on n'avait pas tant chicané les crédits, les dépenses et les marchés... ça serait rudement plus avancé... Maintenant, si c'était un effet de vol' bonté, on pourrait peut-être aller prendre un verre... »

★★

Si l'on en croit les renseignements donnés par l'Administration, l'installation du nouveau

Gutenberg ne laisserait rien à désirer. Nous voudrions bien le croire.

La hauteur, prise des « semelles » jusqu'au faite, atteint 36 mètres.

Les fondations ont été renforcées par une puissante armature de ciment armé. L'ossature du bâtiment est faite également de poteaux métalliques et de ciment armé.

Il y aura quatre étages, éclairés par de vastes baies. Les risques d'incendie seront réduits au minimum. Les dégagements seront aussi spacieux que nombreux. Les gaines des câbles électriques qui montaient aux étages et qui constituaient autant de cheminées d'appel activant la propagation de l'incendie, ont disparu.

Entre chaque étage, on a établi des planchers jumeaux, constitués par une armature en ciment armé. Un espace libre de 75 centimètres de hauteur a été ménagé entre eux, de façon à éviter que le feu se propage d'un étage à l'autre.

Les sous-sols ont gagné en hauteur, puisqu'ils montent jusqu'au premier étage, le rez-de-chaussée étant, par suite, supprimé. On a enlevé les câbles qui s'y trouvaient précédemment et dont la surveillance était difficile. On y installera un garage pour les automobiles des postes. Les voitures y pénétreront facilement, car la rue Gutenberg va être abaissée en pente douce.

Au premier étage seront installés les câbles; au second, les bureaux; au troisième, les « multiples » ainsi que les demoiselles du téléphone.

Attendons avant de juger. Mais n'est-il pas piquant que l'Administration reconnaisse elle-même que les gaines des câbles électriques « constituaient autant de cheminées d'appel activant la propagation de l'incendie ». Nous n'avons jamais mieux dit nous-mêmes !

HUMOUR TÉLÉPHONIQUE

L'opératrice. — Quel numéro demandez-vous ?

— Donnez-moi 12.30.

L'opératrice. — Nous n'avons pas ce numéro.

— Pourtant, une personne est venue il y

a quelques instants à mon bureau et m'a fait dire de l'appeler à 12.30.

★★

Un nouvel abonné, peu au courant en matière téléphonique, mécontent de voir que fort souvent on lui répondait « ligne occupée », prit son appareil sous le bras et le rapporta au Central en priant de le changer pour un autre dont la ligne ne serait pas toujours ainsi occupée.

LA QUESTION DU TARIF

Les Téléphones Belges

Extrait des
"Annales Parlementaires Belges"

Séance de la Chambre des Représentants du
18 juillet 1911.

Discours de M. le Ministre
des Chemins de fer, Postes & Télégraphes.

La Belgique prépare une importante réforme de tarifs, comme on le verra par le discours suivant, et va adopter le système à palier ou forfaitaire gradué, que nous avons toujours préconisé. Quand pourra-t-on enfin introduire cette réforme en France? — N. D. L. R.

Quant aux taxes, voici les conclusions auxquelles nous avons abouti. Il convient — et ce régime est adopté dans tous les pays de progrès, en matière téléphonique — qu'il y ait une taxe de base répondant en quelque sorte aux frais de lignes, d'appareils, etc. Cette taxe de base est indispensable, que l'on cause ou que l'on ne cause pas. Vous allez peut-être vous étonner de cette affirmation. C'est qu'en effet, il arrive que des abonnés au téléphone ne causent pas et se servent uniquement de leur appareil pour « recevoir » les communications qui leur sont adressées.

Après avoir établi notre « prix-coûtant », nous en sommes arrivés au système que voici :

Dans les réseaux relativement faibles, de mille abonnés, — c'est le cas de presque tous

les réseaux de Belgique, même celui de Mons qui paraît cependant très important — nous appliquerons une taxe de base de 110 francs.

Dans les réseaux de 1.000 à 10.000 abonnés, *et il n'en existe presque pas en Belgique*, la taxe de base sera de 120 francs ; dans ceux qui comptent au delà de 10.000 abonnés — il n'y a qu'un réseau de cette importance — elle sera de 130 francs.

Dans les réseaux très importants, ce que nous offrons au public représente évidemment une valeur bien supérieure à ce que comportent les réseaux relativement faibles.

A côté de la taxe de base, il doit y avoir une taxe d'exploitation ou de conversation.

Cette dernière doit être calculée de façon, non pas, je le répète, à nous permettre de réaliser des bénéfices, mais à couvrir largement les frais d'exploitation. Les abonnés se rangeront eux-mêmes, d'après le nombre probable de leurs conversations, dans l'une des quatre catégories principales que voici :

La première comprendra ceux qui estiment n'avoir pas plus de quatre conversations par jour ouvrable ; c'est le premier palier de conversations, les abonnés de cette catégorie auront à payer 40 francs par an. Si un de ces abonnés dépasse sensiblement ce palier, et s'il ne va cependant pas au delà de 2.000 conversations, il paiera une surtaxe supplémentaire de 20 francs.

Le deuxième palier comprendra les abonnés qui estiment avoir besoin de 3.000 conversations, et dans cette catégorie, l'abonnement coûtera 80 fr. Si l'abonné dépasse ce palier, mais sans atteindre un total de 4.500 conversations, il devra payer une surtaxe supplémentaire de 25 francs.

La troisième catégorie comprendra les abonnés qui croient avoir besoin de 6.000 conversations par an, et la taxe sera de 130 francs. Si un abonné de cette catégorie dépasse le chiffre de conversations fixé pour ce palier sans atteindre 8.000 conversations, il payera une taxe supplémentaire de 30 francs.

Enfin, le dernier palier comprendra les abonnés qui ont droit à 1.000 conversations par an ; ces derniers payeront 180 francs.



Les Sociétés de Consommation

Leur avenir.

« La consommation, c'est la paix : elle pourra servir de base à une autre morale qui sera la morale de la paix. La consommation comporte des différences de degré, mais non de classes : tout homme est consommateur-né. C'est Carlyle qui a fait remarquer que toutes les fois que les hommes voulaient oublier leurs querelles, sceller une réconciliation, faire un acte d'amour, ils n'avaient rien trouvé de mieux que de se réunir dans un banquet, c'est-à-dire faire acte de consommation, et, pour la communion elle-même, l'Eglise n'a pas trouvé d'autre symbole.

« Au point de vue de la morale économique, donc, tout aussi bien qu'au point de vue de la technique économique, les associations de consommateurs peuvent marquer l'avènement d'un facteur nouveau — et, comme les deux qui sont à l'œuvre en ce moment, et qui d'ailleurs sont aux prises, Capitalisme et Syndicalisme, ne sont pas tout à fait rassurants. L'intervention de ce tiers doit être accueillie avec sympathie ou tout au moins avec curiosité. Peut-être que le consommateur, après avoir été si longtemps « le tiers oublié », deviendra « le tiers arbitre ».

CHARLES GIDE (*La Grande Revue*.)

Peut-être les commerçants et cultivateurs du Nord ne sont-ils pas tout à fait d'avis, en ce moment, que « la consommation, c'est la paix ». Le consommateur ne sera-t-il pas plus calme que l'ouvrier dans ses réclamations ? Il est vrai que le cas des abonnés au téléphone n'est pas fait pour l'encourager.

LES

TÉLÉPHONES DE CONSTANTINOPLE

La question du téléphone à Constantinople est définitivement résolue.

Depuis que la Concession de l'installation téléphonique avait été discutée, voici un an et demi, le Parlement et la Presse ont discuté la question à diverses reprises sans avoir jamais pu donner une solution à la question.

Ce n'est que le 28 mars seulement que la Chambre des Députés a été appelée à sanctionner la convention intervenue à la suite des difficultés qui se trouvaient être aplanies.

Le Gouvernement s'étant convaincu qu'il serait pour lui très difficile et onéreux d'exploiter directement le réseau téléphonique, à la suite d'un exposé de l'affaire à la Chambre par le Président de la Commission Parlementaire et les explications fournies par le Ministre des Finances pour faire voir que la convention intervenue était favorable au Gouvernement, le vote de la cession à la Société fut émis par la Chambre.

Voici les grandes lignes de cette convention :

Le réseau comprend le périmètre suivant :

De Roumélie Kavak à San Stéfano, d'Anatolie Kavak à Pendik en y comprenant les îles des Princes.

La concession est accordée pour 30 ans, moyennant une redevance annuelle à payer au Gouvernement égale aux 15 % du produit de l'exploitation.

Une société anonyme ottomane, au capital de 250.000 livres turques, sera constituée sous la dénomination de « Société Ottomane des Téléphones » dans un délai de 6 mois à partir de l'iradé impérial sanctionnant la concession.

Les plans de l'installation devront être soumis au Ministère compétent six mois après et les travaux commenceront dès leur approbation. Ils devront être terminés en 18 mois.

C'est donc dans deux ans environ que Constantinople sera doté du réseau téléphonique qu'on lui promet depuis si longtemps. L'Etat s'est réservé un droit de rachat après la dixième année d'exploitation.

C'est même ce droit de rachat qui a nécessité l'intervention du Parlement conformément à la loi sur les concessions.

Il y a lieu de signaler diverses clauses accessoires de la convention et qui sont intéressantes à signaler :

Ainsi dans le but de permettre l'emploi exclusif des Ottomans, même parmi le personnel téléphonique, la Société créera une école de téléphonie ; elle installera également une usine de réparation et de montage et éventuellement de fabrication de cables et d'appareils.



Echos de Partout

Le téléphone entre la France et la Suisse.

Depuis le 1^{er} septembre sont mis en vigueur les nouveaux tarifs téléphoniques applicables dans les relations franco-suisse du voisinage.

Les nouvelles taxes adoptées ont été arrêtées ainsi qu'il suit :

a) A 1 franc (au lieu de 1 fr. 50) pour toute communication échangée entre deux centres téléphoniques dont la distance, à vol d'oiseau, dépasse 20 kilomètres et n'excède pas 50 kilomètres ;

b) A 40 centimes, au lieu de 0,60, pour toute communication échangée entre deux centres téléphoniques dont la distance à vol d'oiseau, ne dépasse pas 20 kilomètres.

En conséquence, à partir du 1^{er} septembre la taxe applicable dans les relations franco-suisse de voisinage sera notamment de :

0 fr. 40 entre Evian et Lausanne, Gex et Genève, Morteau et La Chaux-de-Fonds ;

1 fr. entre Annecy et Genève, Thonon et Montreux, Monbéliard et Le Locle.

Le téléphone Paris-Vienne.

Un arrangement est à la veille d'être conclu entre les administrations intéressées, pour l'organisation d'un service téléphonique entre la France et l'Autriche. Ce service, qui fonctionnera prochainement, sera assuré par l'intermédiaire : 1^o de la voie allemande ; 2^o de la voie suisse.

Au point de vue du tarif, le système de tarification par zones, déjà admis dans les autres relations téléphoniques internationales, est adopté.

« On vous cause ».

Il paraît que ce barbarisme téléphonique et officiel a enfin vécu.

Le ministre des postes et télégraphes, avant de partir en vacances, a décrété sa mort. Désormais, ces demoiselles du téléphone, qui avaient pris pour règle absolue de répondre :

« On vous cause » lorsque la communication semblait enfin établie, ont l'ordre de déclarer sous peine d'amende : « On vous parle, ne quittez pas ! »

Cette réforme, qui n'a l'air de rien, aurait, paraît-il, causé un vif émoi chez les dames téléphonistes. Elles seraient restées quelque temps avant de comprendre que l'on devait dire « causer avec quelqu'un » au lieu de « causer à quelqu'un ». Elles croyaient à une chinoiserie et menaçaient de crier à la persécution. Mais, sagement, le commis principal préposé aux réclamations leur a fait comprendre qu'elles possédaient toutes leur brevet supérieur et qu'il fallait bien que les clients s'en aperçussent.

Alors, n'est-ce pas, noblesse oblige !

Le refus des mandats-lettres.

Une personne refusant un mandat-lettre qui lui est adressé peut-elle prendre, néanmoins connaissance de la correspondance écrite à son adresse sur ce mandat-lettre ? Devant les hésitations sur la marche à suivre en pareil cas, l'Administration des P.T.T. a complété ainsi les instructions relatives à cette nouvelle création postale :

« Le destinataire qui refuse un mandat-lettre a la faculté de prendre connaissance de la correspondance consignée sur le deuxième feuillet de ce titre, préalablement détaché, et de conserver ce feuillet. S'il ne le conserve pas, le facteur payeur l'annexe au mandat.

« Dans tous les cas, la mention « Refusé » est inscrite sur le titre pour indiquer au bureau d'origine le motif du renvoi. »

C'est d'ailleurs un cas qui ne doit pas se présenter tous les jours.

Le supplice téléphonique.

Le téléphone renouvelle parfois le supplice de Tantale, si nous en croyons le journal *La Suisse* :

« Exposés au midi, les locaux de notre rédaction sont souvent gratifiés d'une température qui varie entre 32 et 35 degrés. C'est dire qu'il faut toute la rigueur d'une administration sérieuse, pour que l'on puisse affirmer que, même par les chaleurs que nous traversons,

sons, il n'y entre jamais ni bière, ni apéritif glacé, ni même d'inoïensive limonade.

« Cela ne signifie pas qu'en travaillant, on n'éprouve pas le désir d'un rafraîchissement quelconque. Mais l'instinct du devoir avant tout n'est-ce pas ? »

« Le sort de nos collaborateurs serait cependant supportable si, à toute heure du jour, l'impératif téléphone ne se faisait entendre.

--- Envoyez immédiatement trois douzaines de siphons au bar Machin.

— Mais, vous n'y pensez pas ! Si nous avions ici des siphons, nous commencerions par les vider. Ensuite, nous estimons n'avoir pas d'ordres à recevoir de vous. Et enfin, nous n'avons pas de garçon livreur, ni de camion.

« La conversation n'est pas terminée qu'un autre coup de sonnerie se fait entendre dans l'oreille de notre malheureux rédacteur :

— Vite, une caisse de limonades citron, en demi-bouteilles. Joignez-y un tube d'acide carbonique...

« Par les chaleurs, il y a de quoi devenir fou ! »

★★

27 appels en 2 heures.

Une personne alla dernièrement au bureau téléphonique de Clarmont (M. H.), et passa des appels successifs dans la nouvelle Angleterre.

Dans l'espace de 2 heures, chaque appel fut répondu et les affaires traitées.

NOTE

SUR LES APPAREILS MULTIPLES EN TÉLÉPHONIE

PAR M. BARBARAT, DIRECTEUR
de l'Office des Postes et Télégraphes de Tunisie (1).

(On remarquera que M. Barbarat se prononce nettement en faveur du TARIF FORFAITAIRE GRADUÉ, qui a toujours été réclamé par l'Association des abonnés au téléphone. — N. D. L. R.).

Les conditions d'une bonne exploitation

(1) Extraits d'un article paru dans les Annales des Postes et Télégraphes.

technique des réseaux téléphoniques sont de plus en plus à l'ordre du jour, maintenant que les systèmes « automatiques » semblent pouvoir entrer en concurrence avec les systèmes « manuels ».

... Pour réaliser autant que possible l'automatisme, il faut que la téléphoniste n'ait pas à faire des opérations entraînant un travail mental qui, si faible qu'il paraisse, devient très fatigant à la longue. La mise en communication doit être un acte réflexe. Les règles suivantes en découlent immédiatement.

1. La téléphoniste ne doit pas causer avec les abonnés. C'est évidemment une cause de retard et cela entraîne en outre une fatigue importante.

2. Elle ne doit avoir qu'une seule catégorie d'abonnés sur son tableau. Si l'enregistrement des communications est adopté, il ne doit donner lieu à aucune intervention de sa part, c'est-à-dire que le comptage doit être automatique.

3. La téléphoniste ne doit prendre aucune note, n'avoir à transmettre aucun ordre la forçant d'une part à faire un travail mental et d'autre part à attendre la réponse d'une collègue, ce qui cause de grands retards.

En résumé la téléphoniste, dans tous les cas, doit répéter le même geste. Elle ne doit donner que les communications dont les jacks sont à sa portée et doit être immédiatement libérée.

1° La première règle, si elle est bien observée, a une influence très grande. Elle supprime les causes de conflit immédiat entre les abonnés et les opérateurs, conflits qui, bien que peu graves, sont souvent aigus et toujours énervants. Ils nuisent non seulement à la rapidité du service, mais font au personnel une réputation tout à fait imméritée.

Il faut donc que la téléphoniste puisse renvoyer à un service spécial qu'on peut appeler « renseignements », tout abonné qui a une question à poser, des indications à obtenir ou des observations à faire sur le service. Si les « renseignements » ne peuvent solutionner la question, le chef de bureau peut être appelé à intervenir, mais dans tous les cas l'opératrice doit être, comme nous l'avons dit, immédiatement libérée.

La téléphoniste ne doit jamais avoir besoin de rentrer sur la communication pour reconnaître si la conversation est terminée, c'est le

résultat obtenu par les signaux de supervision dans le système dit à Batterie Centrale. Il est inutile de décrire ce procédé bien connu, tout en faisant remarquer que les autres fonctions de la Batterie Centrale, alimentation des microphones des abonnés et appels du bureau, peuvent être différées ou supprimées sans nuire à la rapidité du service qui seule est examinée actuellement.

Il est également très utile que la téléphoniste n'ait pas à intervenir pour prévenir l'abonné que la correspondance demandée « n'est pas libre » ou « ne répond pas ».

Il y a toujours, dans ces cas si fréquents, motif de conversation pour l'abonné, d'où cause de retard dans le service et de fatigue pour le personnel. L'avis « pas libre » doit être donné automatiquement par l'enfoncement de la 2^e fiche dans un jack spécial de « ligne occupée ». L'abonné est prévenu par une série de ronflements rythmés caractéristiques. Le public a, il est vrai, besoin d'être habitué à ce signal. C'est une charge pour le service des renseignements au début ; mais on supprime ainsi toute conversation entre la téléphoniste et l'abonné, ce qui arrive souvent quand l'avis est donné verbalement, l'abonné ne manquant pas de demander à être rappelé, surtout si c'est autorisé par le règlement.

Le second cas « non réponse » est une source encore plus grande de récriminations. Si la téléphoniste signale trop vite « ne répond pas », elle risque de supprimer une communication parce que l'abonné demandé n'a pas eu le temps de se présenter à l'appareil. Si on prescrit à la téléphoniste de revenir sur la communication à intervalles répétés, on lui impose un travail supplémentaire nécessitant un effort mental, ce qu'il faut absolument éviter. C'est en outre une cause nouvelle de retard. Dans la plupart des multiples modernes, l'appel de l'abonné demandé se fait automatiquement à intervalles réguliers, la clé d'appel étant à enclenchement magnétique ou mécanique. Il est facile de faire entendre à l'abonné demandeur le bruit de l'appel chez l'abonné demandé et cette disposition dispense absolument la téléphoniste de répondre à l'abonné demandeur *lorsque l'éducation du public est faite*.

L'abonné demandeur se rend compte que la communication lui a été donnée et que le Bureau Central ne peut pas faire plus ; il com-

prend très bien que toute nouvelle intervention de la téléphoniste est inutile.

Après avoir attendu plus ou moins longtemps suivant sa patience et la connaissance des habitudes ou de l'installation de son correspondant, il raccroche son récepteur et la communication est rompue par la téléphoniste qui voit apparaître le signal de fin.

Nous considérons cette pratique encore peu répandue comme très importante et comme le complément nécessaire de l'appel automatique du demandé.

2^o La deuxième règle nous paraît non moins indispensable.

Quelle complication pour la téléphoniste si elle doit chaque fois réfléchir à son geste suivant la nature des abonnements ! D'autre part, on sait que tout pointage des communications retarde considérablement le service et augmente beaucoup le prix de revient de chaque communication.

L'emploi des compteurs à poussoir ne simplifie le pointage qu'en apparence, car il faut que la téléphoniste suive la conversation au moyen des signaux de supervision. Si elle attend que l'abonné demandé ait répondu, elle perd beaucoup de temps, et si elle donne dans l'intervalle une ou plusieurs communications, il faut qu'elle revienne à celle qu'elle a abandonnée provisoirement, ce qui exige un travail mental pour se rappeler si elle a pointé ou non la communication. Il est facile de constater par épreuves que beaucoup de communications ne sont pas pointées et que même quelquefois d'autres sont pointées à tort, même par les meilleurs téléphonistes.

Cette considération nous fait rejeter complètement l'abonnement à conversations taxées unitairement. Nous le considérons comme le plus défectueux dans un réseau d'une certaine importance, parce qu'il ralentit le service et élève le prix de revient de chaque communication, tout en restant exposé à beaucoup plus d'erreurs qu'on ne le croit généralement, même avec un compteur à poussoir.

L'abonnement complet, c'est-à-dire donnant droit à un nombre illimité de communications, dispense de tout pointage.

Bien qu'il soit très supérieur au précédent au point de vue de l'exploitation technique, il a donné lieu à de vives critiques, justifiées d'ailleurs, au point de vue de l'exploitation commerciale. Il est trop avantageux pour les

uns, pas assez pour les autres, et par l'abus qu'il autorise, il contribue par un autre motif à nuire aussi à la rapidité du service qui, je le répète, est le seul point à envisager pour le moment.

Aussi pour remédier à ces inconvénients très apparents pour le public qui, au contraire, ne voit pas ceux de l'abonnement à conversations taxées, on a proposé souvent de supprimer l'abonnement à communications taxées unitairement.

A notre avis le remède est pire que le mal. Dans les bureaux d'importance moyenne on a même laissé subsister les deux modes d'abonnement, en laissant le choix aux abonnés. Cette combinaison est la plus mauvaise de toutes, elle oblige la téléphoniste à réfléchir à chaque communication, ou bien il faut grouper les abonnés de même espèce et alors on n'est plus maître d'équilibrer le travail au moyen du répartiteur intermédiaire.

Il faut donc rechercher une forme d'abonnement qui tout en n'imposant aucun pointage à la téléphoniste, tienne compte du désir très naturel des abonnés de voir le prix varier avec le service rendu. Cette forme, c'est l'abonnement *forfaitaire* gradué.

L'abonné paie une redevance fixe à laquelle s'ajoutent des taxes variables suivant la consommation. Ce système est évidemment bien préférable aux deux autres. Il n'impose aucun travail supplémentaire à la téléphoniste qui donne les communications comme dans le forfait complet, et la redevance exigée est suffisamment proportionnelle au service rendu, si on choisit convenablement les échelons.

La difficulté c'est de classer les abonnés d'après leur consommation. Le pointage à intervalles variables peut conduire à des résultats erronés et compliquer le service. Nous pensons que le moyen le plus simple est d'adopter sur chaque ligne un compteur fonctionnant automatiquement quand la mise en communication est réalisée.

Sans insister sur le côté technique, on voit qu'on peut utiliser le contact produit par le relais de supervision quand l'abonné demande décroche, pour remplacer le contact établi à la main par la téléphoniste.

Il semble alors à première vue que, puisque chaque abonné a un compteur, on pourrait revenir à la conversation taxée à l'unité : l'exploitation technique n'en serait pas ralentie,

le comptage étant automatique ; mais on se heurterait à un autre genre de difficultés. Avec le tarif à l'unité, les réclamations seraient très nombreuses et le règlement en serait très difficile, car on ne peut affirmer qu'il n'y a pas quelques erreurs provenant de dérangements notamment sur les lignes. Il faudrait donc presque toujours admettre les demandes de réduction présentées. Avec le tarif à échelons les difficultés ne se produisent qu'au voisinage des paliers.

En cas de réclamation on se rapporte au registre où sont consignés pour chaque abonné les dérangements qui ont pu affecter sa ligne ou son poste et il est toujours plus facile de régler équitablement la réclamation.

Le compteur ne doit être considéré que comme un *instrument de statistique* et non comme un *registre de comptabilité*.

Les abonnés n'admettraient d'ailleurs pas et avec raison un compteur automatique pour le paiement des conversations à l'unité, si ce compteur n'était pas sous leur contrôle.

La 3^e règle nous semble avoir plus d'importance encore pour la rapidité du service.

C'est ainsi que la téléphoniste ne doit pas prendre note d'une communication qui n'a pas eu lieu pour cause de « ligne coupée ».

C'est à l'abonné demandeur à rappeler. Cette obligation existe en général partout et il ne faut pas s'en départir sous prétexte que le public le demande. Loin d'être utile aux abonnés, cette mesure est nuisible. D'ailleurs si les communications sont données rapidement et si le service est bien fait, les réclamations disparaissent d'elles-mêmes.

La téléphoniste ne doit pas enregistrer les demandes de communications suburbaines ou interurbaines, mais renvoyer immédiatement l'abonné à une annotatrice chargée d'inscrire la demande sur un feuillet spécial qui recevra ultérieurement les indications utiles pour débiter le compte individuel...

... C'est sur ce point que nous nous séparons totalement de la méthode d'exploitation américaine, parce qu'elle force la téléphoniste à transmettre des ordres et à attendre ses collègues, ce que nous considérons comme contraire à l'automatisme qu'on doit chercher à réaliser. Il est inutile d'insister plus longuement : mais nous considérons que, puisqu'on exige des abonnés la transmission directe de leur ordre à l'annotatrice interurbaine, ce qui

les force en plus à répéter leur propre numéro, il n'y a aucune raison valable pour ne pas suivre la même méthode rationnelle pour les communications entre bureaux. Ce n'est qu'à cette condition qu'on obtiendra des téléphonistes l'unité des manœuvres permettant de ramener toutes les opérations à des actes réflexes, faisant ainsi d'un système manuel un système se rapprochant de l'automatique. On supprimera du même coup toutes les erreurs de retransmission qui sont, malgré le zèle des téléphonistes, très fréquentes.

Nous rejetons donc complètement, pour arriver à l'automatisme, la règle d'exploitation qui force la téléphoniste à transmettre des ordres sur des lignes, appelées pour cette raison lignes d'ordres. C'est une cause d'erreurs, de retards et de fatigue pour le personnel.

Il résulte des considérations exposées, que les règles nécessaires pour arriver à l'automatisme des mises en communications au moyen des appareils manuels, n'entraînent aucune sujétion inacceptable pour les abonnés.

Il leur est demandé de s'habituer à rester à l'appareil, de comprendre la signification du signal « occupé », de constater que leur correspondant a été appelé, et, par suite, de ne pas exiger qu'on les prévienne des « non réponses », de donner leurs ordres de communications interurbaines avec leur propre numéro à une 2^e téléphoniste annotatrice et enfin, par analogie, dans le cas où le réseau est desservi par plusieurs multiples, de demander d'abord par son numéro le bureau où se trouve leur correspondant et de donner ensuite leur ordre directement à la 2^e téléphoniste dite d'arrivée, comme ils le donnent à l'annotatrice.

D'autre part, l'abonnement devra être unique, *forfaitaire* à tarif gradué suivant la consommation, avec une taxe fixe représentant l'entretien des installations.

Même les ministres sont mal servis

Un ministre de la guerre qui ne pouvait pas avoir la communication.

Est-ce une fiche de consolation pour les abonnés de savoir que parfois les ministres ne sont pas mieux servis qu'eux, et qu'un ministre de la défense nationale lui-même peut, comme un

vulgaire pékin, ne pas obtenir la communication ?

Le sujet a suggéré des commentaires spirituels à notre confrère d'Antin :

« De toutes les lettres du général de Galliffet qui ont été publiées par le *Matin*, savez-vous laquelle m'a le plus frappé ?

« C'est celle où le fameux sabreur écrit à « son » président et ami qu'il a vainement cherché à lui téléphoner.

« Ne me dites pas que Waldeck-Rousseau a fait le sourd ou décroché le récepteur : son amitié pour Galliffet ne permet pas cette supposition. Non le ministre de la guerre n'a pu téléphoner au président du conseil parce que, tout comme un simple contribuable, il s'est heurté à l'incurie administrative.

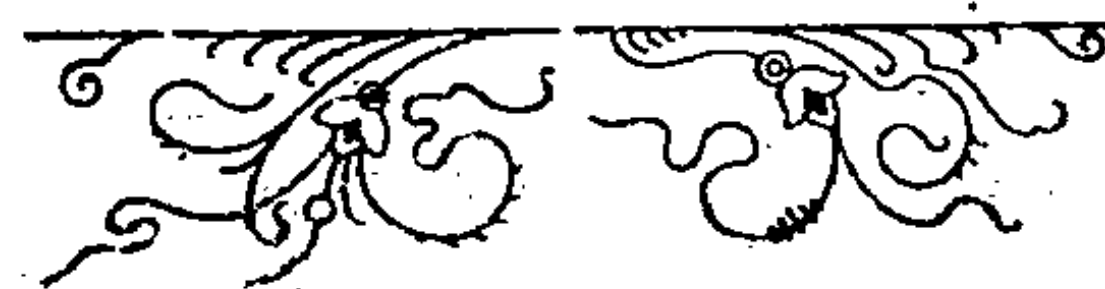
« Les ministères ont des fils spéciaux ? Oui, mais ils sont desservis par l'administration des téléphones. c'est tout dire. Et encore, il y a douze ans, le service était mieux fait : les P. T. T. étaient sages à cette lointaine époque. Tandis qu'aujourd'hui...

« N'importe ! On a peine à imaginer le ministre de la guerre renonçant à obtenir la communication avec le chef du gouvernement... Pourtant, je me fais une idée approximative des jurons du général. Rien n'exaspère comme le téléphone récalcitrant, et qu'est-ce donc quand le supplicié a le caractère plutôt rageur qui était celui de Galliffet ?

« Et s'il s'était agi de la déclaration de guerre ? Voyez-vous (mais en France, tout est possible) le chef de l'armée mis dans l'impossibilité de téléphoner, en pareille circonstance, avec le président du conseil ?

— Allô !... Mille tonnerres !... Je n'entends rien dans ce s.... fourbi !... Donnez-moi le président du conseil... Hein ? Comment ?... Quelle friture !... Pourtant, nous ne sommes pas encore frits !...

« J'aime à supposer, malgré tout, qu'aujourd'hui le ministère de la guerre est pourvu de téléphones qui fonctionnent. Cela peut avoir son importance, car, dans la guerre moderne, souvent la victoire ne tient qu'à un fil. »



LA TÉLÉPHONIE DES GRANDES VILLES

Par Fr. JOHANNSEN,

Directeur-administrateur
de la Compagnie des Téléphones de Copenhague.

L'évolution moderne, la concentration toujours croissante dans les grandes villes, est due à ce fait que dans la plupart des établissements l'exploitation en grand devient relativement la plus économique. Il semblerait donc bizarre qu'il n'en fût pas de même pour les téléphones, et cependant c'est un fait que l'exploitation téléphonique devient plus difficile à mesure que son cadre s'élargit. Les frais d'une ligne de téléphone augmentent dans une proportion plus grande que sa longueur, parce que la ligne longue doit avoir une dimension de fils plus grande pour obtenir la même conductibilité que la courte. Un bureau de téléphone ne comptant que peu d'abonnés est une installation assez simple qui ne coûte pas cher pour chaque ligne, tandis qu'un bureau à beaucoup d'abonnés exige tout un appareil afin de mettre tous les abonnés en communication entre eux. Lorsqu'enfin une ville a tant d'abonnés qu'un seul bureau sera insuffisant, les frais d'exploitation seront plus élevés, car il faudra alors qu'un pourcentage toujours croissant des conversations se fasse par le « trunking », c'est-à-dire qu'elles passent par une ligne de communication entre les bureaux et qu'elles nécessitent le travail de deux opératrices, ce qui doublera les frais de la conversation. Ces différentes causes rendent le téléphone plus cher à mesure que s'accroissent la ville et son nombre d'abonnés.

En Europe, ce n'est que dans les plus grandes villes que ces calamités se sont présentées dans toute leur étendue ; mais au bout de quelques années, plusieurs villes se trouveront en présence de difficultés considérables.

Quant à l'évolution du téléphone, l'Amérique a devancé l'Europe. Mais la situation particulière à l'Amérique, une concentration plus grande et un prix plus élevé de la main-d'œuvre font qu'en Europe on ne peut profiter qu'en partie de l'expérience américaine.

Le développement des téléphones à Copenhague est bien supérieur à celui de la plupart des autres villes européennes. Avec ses 500.000 habitants, Copenhague a presque autant de téléphones que Hambourg dont le nombre d'habitants est plus du double, et que Vienne qui est quatre fois plus grande, tandis qu'elle a deux fois autant

de téléphones que Munich et d'autres villes de la même grandeur. Avec ses 2 millions 3/4 d'habitants Paris a 48.000 téléphones contre les 31.000 de Copenhague. Puisque Copenhague vient d'adopter son organisation téléphonique, il est à supposer que le développement qui y a eu lieu présentera aux administrations des téléphones d'autres villes européennes un certain intérêt.

Emploi du téléphone.

Tandis que de 1905 à 1909 le nombre d'abonnés de Copenhague s'est élevé de 19.000 à 31.000, le nombre de conversations quotidiennes de chaque abonné s'est abaissé de 9,1 en 1905 à 8,2 en 1909. Cela est dû à ce qu'un grand nombre des nouveaux abonnés n'exigent que peu de communications. Les 1.600 abonnés des téléphones à quatre par exemple, dont le nombre a augmenté depuis 1908, ont eu en moyenne à peine une conversation par jour. Néanmoins il faut remarquer qu'en même temps que le nombre d'abonnés à peu de conversations s'est élevé, le nombre des conversations de chacun des gros abonnés se trouve augmenté. Ce développement est tout naturel : les grands commerces emploient de plus en plus leur téléphone, tandis que l'accroissement du nombre des abonnés est surtout dû à d'autres classes sociales chez qui le besoin d'un téléphone se fait de plus en plus sentir.

La répartition du nombre de conversations des abonnés résulte du tableau suivant :

TABLEAU I.

Nombre de conversations par an	Pour cent des abonnés	Pour cent des conversations
Au-dessous de 1.000	33	10
1.000—2.000	33	20
2.000—4.000	18	20
Au-dessus de 4.000	16	50
	100	100

Ce tableau montre nettement qu'une moyenne ne donne pas toujours des renseignements complets. Il y a une différence essentielle entre le tiers des abonnés qui emploient un dixième des communications de téléphone et le sixième qui en emploient la moitié.

Cette différence essentielle entre les « petits » et les « gros » abonnés fait la base du système téléphonique de Copenhague fixé en 1905 dont les calculs ont été pleinement confirmés dans la pratique. Le « petit » abonné réclamant le minimum absolu de la redevance fixe doit avoir une installation aussi peu coûteuse que possible. Comme les conversations sont peu nombreuses, peu importe si les frais de chacune en deviennent

un peu plus forts. Pour les « gros » abonnés avec plusieurs milliers de conversations par an, ce sont les frais de service qui deviennent décisifs. Afin de diminuer les frais des conversations et d'activer le service, il est donc avantageux de faire des installations coûteuses pour les gros abonnés.

Dans ce qui suit, les conditions techniques qui résultent des exigences sus-mentionnées absolument différentes des petits et des gros abonnés seront exposées. (A suivre).

Un nouveau Compteur

On nous assure qu'avant peu de temps, l'administration des téléphones aura à examiner un appareil nouveau, lequel, s'il remplit la mission que son inventeur lui assigne, pourra rendre de très grands services à toute une fraction de la population parisienne.

Il s'agit, en effet, d'un compteur-taxateur téléphonique, avec paiement anticipé, pour une conversation de trois minutes, et restitution automatique de la perception, si la communication n'est pas donnée par le bureau central, sans que celui-ci intervienne en rien dans la restitution. La caractéristique de cet appareil, est son indépendance absolue. Il se suffit à lui-même, et n'exigera que le passage d'un employé « ad hoc », pour recueillir la recette quotidienne, ou hebdomadaire, avec une comptabilité, rigoureusement exacte, des sommes qu'il aura encaissées, laquelle constituera un contrôle permanent et à demeure.

L'adoption de cet appareil mettrait le téléphone à la portée de tous ceux qui n'ont pas un abonnement avec l'Etat, sans les obliger de courir soit à une cabine publique, soit au café, pour téléphoner à leurs correspondants abonnés.

Par extension, cet appareil doit supprimer infailliblement l'abonnement à taxe fixe, pour le remplacer par une taxe d'utilisation, avec un minimum de perception assuré à l'Etat, pour chaque appareil.

Reste à savoir, si la pratique confirmera la théorie, ce qui constituerait, alors, un véritable progrès.

Tribune des Abonnés

Paris. — Je disais, dans votre avant-dernier bulletin, que dans certains pays, lorsqu'un abonné était demandé pendant son absence, il était pris note de son demandeur et que,

moyennant une redevance annuelle, le demandé, à son retour, pouvait connaître les numéros qui avaient eu besoin de lui parler.

Ne croyez-vous pas qu'à Paris cela aurait une très grande utilité ?

Combien avez-vous d'abonnés qui n'ont aucun besoin d'employés ou qui ne peuvent s'en offrir et qui seraient très heureux, moyennant 100 francs par an, d'avoir la facilité dont vous parliez ?

Cela n'augmenterait pas beaucoup le travail, puisque déjà, lorsque un abonné est plusieurs fois sans répondre, ou bien qu'un demandeur insiste, une surveillante prend note du numéro et au premier appel du non répondant, on l'avise de la demande dont il a été l'objet.

A propos des faux employés du téléphone.

Pourquoi l'administration n'envoie-t-elle pas toujours les mêmes chez les mêmes abonnés et surtout pourquoi ces derniers ne portent-ils plus la casquette qu'il avaient autrefois ?

Partout, les employés devant pénétrer dans les intérieurs, que ce soit pour le gaz, l'eau, l'électricité, ont un uniforme, ou au moins une casquette ; ces messieurs de l'Etat se croiraient peut-être amoindris pour cela ?

Je ne sais comment vous jugerez ces simples observations, ni quel accueil elles auront, mais vous pourriez les soumettre à vos abonnés ou à qui de droit.

Recevez mes bien sincères salutations.

UN ABONNÉ.

Ces remarques nous semblent très justes. Qu'en pensent nos lecteurs ?

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Stations thermales desservies par le réseau P.-L.-M.
Aix-les-Bains — Châtelguyon (Riom) — Evian-les-Bains — Fumades-les-Bains (Saint-Julien-les-Fumades) — Genève — Menthon (Lac d'Annecy) — Royat — Thonon-les-Bains — Uriage (Grenoble) — Vichy, etc.

Billets d'aller et retour collectifs (de famille), 2^e et 3^e classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation, délivrés, du 1^{er} septembre au 15 octobre, dans toutes les gares du réseau P.-L.-M., aux familles d'au moins deux personnes voyageant ensemble. Minimum de parcours simple, 150 kilom.

Prix : La première personne paie le tarif général, la 2^e personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la 3^e et les suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire.

Demander les billets 4 jours à l'avance à la gare de départ.

Train de chasseurs entre Paris et Gien.

La Compagnie rappelle aux chasseurs que, pour faciliter leurs déplacements dans les régions du Gâtinais, de la Puisaye et de la Sologne, elle met en marche, depuis le 26 août 1911, un train express (1^{re} classe et wagon-restaurant) qui circule pendant la durée de la chasse : les samedis et veilles de fêtes, de Paris à Gien ; les dimanches et fêtes, de Gien à Paris.

Paris, départ : 7 h. 35 soir. — Gien, arrivée : 10 h. 15 soir.
Gien, départ : 7 h. 29 soir. — Paris, arrivée : 10 h. soir.
Ce train ne prend pas de bagages enregistrés.

Relations entre Londres, Paris et l'Italie par le Simplon.**1^o Trains express quotidiens :**

Aller : Départ de Londres : via Calais, 11 heures matin, 9 heures soir ; via Boulogne, 2 h. 20 soir ; via Dieppe, 10 heures matin, 8 h. 45 soir.

Départ de Paris : 2 h. 10 soir (V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e classes, Paris-Milan, V.-R., Dijon-Pontarlier).

10 h. 05 soir (V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e classes Paris-Milan ; 1^{re} et 2^e classes, Paris-Gênes ; 1^{re} et 2^e classes, Dieppe-Milan ; 1^{re} et 2^e classes, Calais-Milan).

NOTA. — Ce train n'attend pas, en cas de retard, la correspondance de 2 h. 20 de Londres.

8 h. 20 matin (1^{re} et 2^e classes, Paris-Milan et Venise, V.-R., Paris-Dôle).

Retour : Départ de Venise, 9 h. 25 matin ; de Gênes, 11 h. 20 matin (V.-L., L.-S., 1^{re} et 2^e classes, Milan-Paris ; 1^{re} et 2^e classes, Milan-Dieppe ; L.-S., 1^{re} et 2^e classes, Milan-Calais).

Départ de Venise, 5 h. 30 soir ; de Gênes, 7 h. 15 soir (L.-S., V.-L., 1^{re} et 2^e classes, Milan-Paris ; 1^{re} et 2^e classes, Gênes-Paris, V.-R., Pontarlier-Paris).

Départ de Venise, 11 h. 55 soir ; de Gênes, 2 h. 35 matin (1^{re} et 2^e classes, Venise et Milan-Paris, V.-R., Dôle-Paris).

Arrivée à Londres, via Calais, 5 h. 10 soir ; via Boulogne, 3 h. 25 soir, 10 h. 45 soir ; via Dieppe, 7 heures soir.

2^o Train de luxe « Oberland-Simplon-Express » quotidien V.-L., V.-R.

Aller : Départ de Londres, 11 heures matin ; de Paris, 7 h. 50 soir.

Retour : Départ de Milan, 4 h. 20 soir.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Expositions de Turin, Rome et Florence.

La Compagnie P.-L.-M. délivre sur son réseau, en même temps que la « Tessera » (1 fr. 25 ou 10 fr. 50), des billets spéciaux à prix réduits, de toutes classes, dans les conditions suivantes :

A. — Voyageurs se rendant en Italie et en revenant via Modane et n'ayant en vue que la visite de l'Exposition de Turin.

« Tessera » à 1 fr. 25 délivrée conjointement avec :

a) Un billet aller et retour pour Modane-Turin ;

b) Un billet aller et retour pour Modane.

Validité : 10 jours. — Réduction : 40 0/0 sur le tarif général.

B. — Voyageurs se rendant à Turin, via Vintimille, ou aux Expositions de Rome ou de Florence, ou excursionnant en Italie après la visite des Expositions de Turin, Rome ou Florence.

Exposition internationale de Turin.

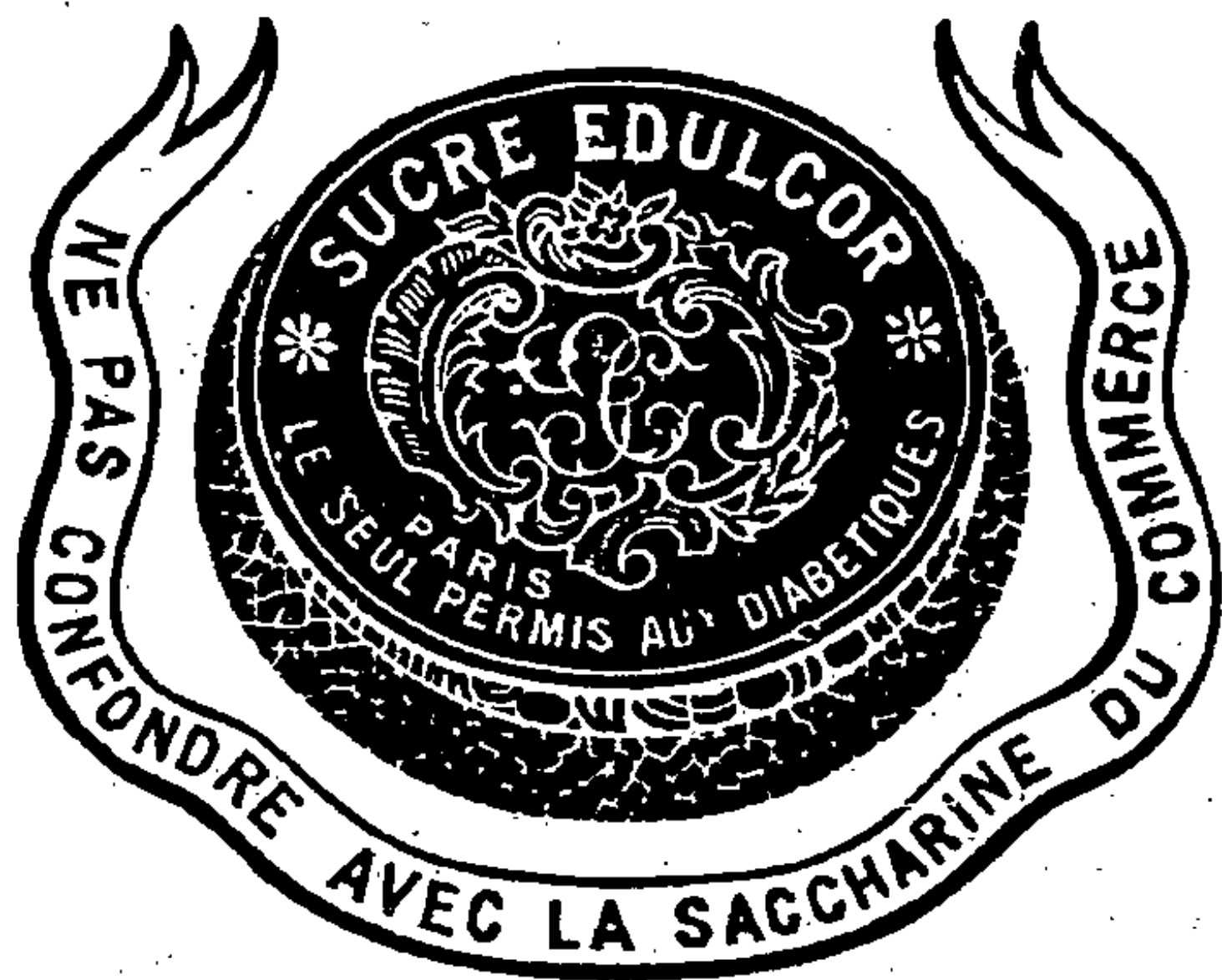
Trains spéciaux, 1^{re}, 2^e et 3^e classes, à marche rapide. Réduction de 70 à 80 0/0 suivant la distance.

La compagnie P.-L.-M. mettra en marche, à l'occasion de l'Exposition de Turin, neuf trains spéciaux, pendant le mois d'octobre.

1^o Les 7, 14, 21 et 28 octobre, au départ de Paris (délivrance des billets à prix réduits pour ces trains, dans toutes les gares du réseau, à partir des 23 septembre, 1^{er}, 8 et 15 octobre pour les trains au départ de Paris. Nombre limité de places dans les trains des 7 et 21 octobre).

2^o Les 10 et 23 octobre, au départ de St-Etienne et de Lyon (nombre limité de places. — Délivrance des billets à prix réduits dans toutes les gares du réseau, à partir des 25 septembre et 8 octobre).

3^o Les 6, 16 et 25 octobre, au départ de Marseille et de



SUCRE EDULCOR

LE SEUL RECOMMANDÉ AUX DIABÉTIQUES

Par les Sommités Médicales — Envoi franco d'Echantillons

LA LITHARSYNE guérit le Diabète

Notice et Attestations sur demande

Pâte Pectorale EDULCOR

à tous arômes

Sirop Pectoral EDULCOR

Produits spéciaux pour Diabétiques. Contre Rhumes, Grippe, Bronchite et toutes les affections des voies respiratoires.

PHARMACIE DE LA CROIX DE GENÈVE

142, Boulevard Saint-Germain, PARIS

ET TOUTES PHARMACIES DU MONDE ENTIER

Telephone 849-60

Cette (délivrance des billets à prix réduits, dans toutes les gares du réseau, à partir des 23 septembre, 1^{er} et 10 octobre. — Nombre de places limité dans les trains des 6 et 16 octobre).

La délivrance des billets cesse la veille du jour du départ du train à midi. Retour, au gré des voyageurs, par tous les trains du service régulier dans un délai de vingt jours.

Toutes les gares des réseaux de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord et d'Orléans délivrent également des billets à prix réduits pour ces trains spéciaux.

Les voyageurs des lignes non desservies par les trains spéciaux pourront les rejoindre aux gares d'arrêt en utilisant les trains du service ordinaire.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Limousin-Auvergne-Gorges du Tarn.

Billets d'aller et retour collectifs de famille, en 1^{re}, 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales délivrés à toutes les gares du réseau du 1^{er} juin au 30 septembre, valables 10 jours, avec faculté de prolongation, réduction de 25 0/0 en 1^{re} cl. et de 20 0/0 en 2^e et 3^e cl.

Nota. — Il est délivré du 1^{er} au 15 juin et du 15 août au 30 septembre des billets d'aller et retour individuels valables 25 jours non compris les jours de départ et d'arrivée pour la Bourboule, le Mont Dore, Cransac, Chamblet-Néris (Néris-les-Bains) et Evaux-les-Bains; ces billets ne sont pas susceptibles de prolongation.

Billets spéciaux d'excursion délivrés du 1^{er} juin au 30 septembre au départ des principales gares du réseau, valables 30 jours avec faculté de prolongation, 3 itinéraires, permettant de visiter les points les plus intéressants de l'Auvergne et du Limousin, Le Mont-Dore, la Bourboule, Royat, Clermont-Ferrand, les vallées de la Cère et de l'Alagnon, Le Lioran, les Monts d'Aubrac, etc.

Cartes d'excursion individuelles et de famille au départ de Paris et des principales gares du réseau et donnant la faculté de circuler à volonté sur deux zones déterminées :

1^{re} zone, délivrance du 1^{er} juin au 15 septembre.

2^e zone, délivrance du 15 juin au 15 septembre.

Durée de validité, un mois avec faculté de prolongation.

Pour les cartes de famille la réduction varie suivant le nombre des personnes de 10 à 50 0/0.

Billets de voyages circulaires dans les gorges du Tarn délivrés toute l'année, valables 30 jours avec faculté de prolongation, divers itinéraires au départ de Paris, de Toulouse et de Bordeaux.

Les voyageurs peuvent commencer leur voyage à toutes les gares situées sur l'itinéraire du voyage circulaire.

Pyrénées et Golfe de Gascogne.

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, validité 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, *via* Bordeaux ou Toulouse, permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, (Biarritz), Pau, Lourdes, Bagnères-de-Bigorre, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50; 2^e classe, 123 fr. — Prix, 2^e itinéraire : 1^{re} classe, 163 fr. 50; 2^e classe, 122 fr. 50.

Cartes d'excursions individuelles et de famille dans le Centre de la France et les Pyrénées, divisées en 5 zones, délivrées au départ de Paris et des principales gares du réseau du 15 juin au 15 septembre, et donnant aux voyageurs le droit de circuler à leur gré dans la zone de libre circula-

tion choisie par eux, validité un mois avec faculté de prolongation.

Pour les billets de famille, la réduction varie, suivant le nombre des personnes, de 10 à 50 0/0.

Voyages d'automne en Espagne et au Maroc.

Pour faciliter les excursions en Espagne et au Maroc pendant l'automne, saison très favorable pour la visite de ces pays, la compagnie d'Orléans délivrera du 15 septembre au 15 octobre 1911, au départ de Paris, des billets spéciaux de 1^{re} et 2^e classes, à prix très réduits, permettant d'atteindre Madrid, Cordoue, Séville, Cadix, Grenade et Algésiras et comportant neuf itinéraires différents.

Validité pour le retour jusqu'au 31 décembre 1911, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

Faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, Bayonne et Hendaye; en Espagne, à tous les points du parcours.

Exemple de l'un des itinéraires précités : Paris à Algésiras, *via* Bordeaux, Irun, Madrid, Cordoue, Bobadilla. Aller et retour : 1^{re} classe, 286 francs; 2^{me} classe, 209 francs.

Les voyageurs munis de billets pour Séville trouveront à cette gare, du 15 septembre au 30 novembre inclus, des billets d'excursions valables 30 jours pour Xérès, Cadix et Grenade (1^{re} classe : 63 pesetas 10; 2^e classe : 47 pesetas 10).

D'Algésiras à Tanger, traversée en 3 heures environ.

Ce qu'on peut visiter en France en empruntant les lignes du réseau d'Orléans.

Le réseau d'Orléans, situé au cœur de la France, dessert la riante Touraine, si riche en monuments et en souvenirs historiques (Blois, Chambord, Amboise, Chenonceaux, Loches, etc.).

Par la belle région de la vallée de la Loire, il conduit à Angers, Nantes, et à la Côte Sud d'une Bretagne ancienne aux plages réputées (La Baule, le Pouldu, Quiberon, Belle-Ile, Concarneau, Douarnenez).

Au centre de la France le réseau d'Orléans permet de visiter le Limousin, l'Auvergne avec ses fraîches vallées et ses stations thermales (La Bourboule, le Mont-Dore, le Lioran, Vic-sur-Cère, etc.) ou encore les merveilles naturelles des Gorges du Tarn et du Quercy (Rocamadour, Gouffre de Padirac, Grottes de Lacave).

Au delà enfin, par les grandes lignes de Bordeaux, d'un côté, Toulouse, de l'autre, qui sont aussi les routes d'Espagne et du Portugal il donne accès à la région des Pyrénées.

Les beaux paysages de montagnes ainsi que nombre de stations thermales (Luchon, Cauterets, Les Eaux-Bonnes, Bagnères-de-Bigorre, Lamalou, Amélie, Vernet-les-Bains, etc.) et les grandes stations thermales, balnéaires ou hivernales de Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, etc., ont consacré depuis longtemps la célébrité des Pyrénées.

Afin de faciliter le tourisme dans ces riches domaines, la Compagnie d'Orléans offre au public de nombreuses combinaisons à prix très réduits, billets d'aller et retour individuels et de famille, billets circulaires, cartes de libre circulation, etc.

Elle a, en outre, réalisé toutes les commodités du voyage afin de rendre les excursions aussi agréables et rapides que peu fatigantes.

NOTA. — Pour plus amples renseignements consulter le *Livret Guide Officiel* de la Compagnie d'Orléans, en vente au prix de 0 fr. 30 dans ses principales gares et stations ainsi que dans ses bureaux de ville et adressé *franco* contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

Cartes d'excursions en Touraine

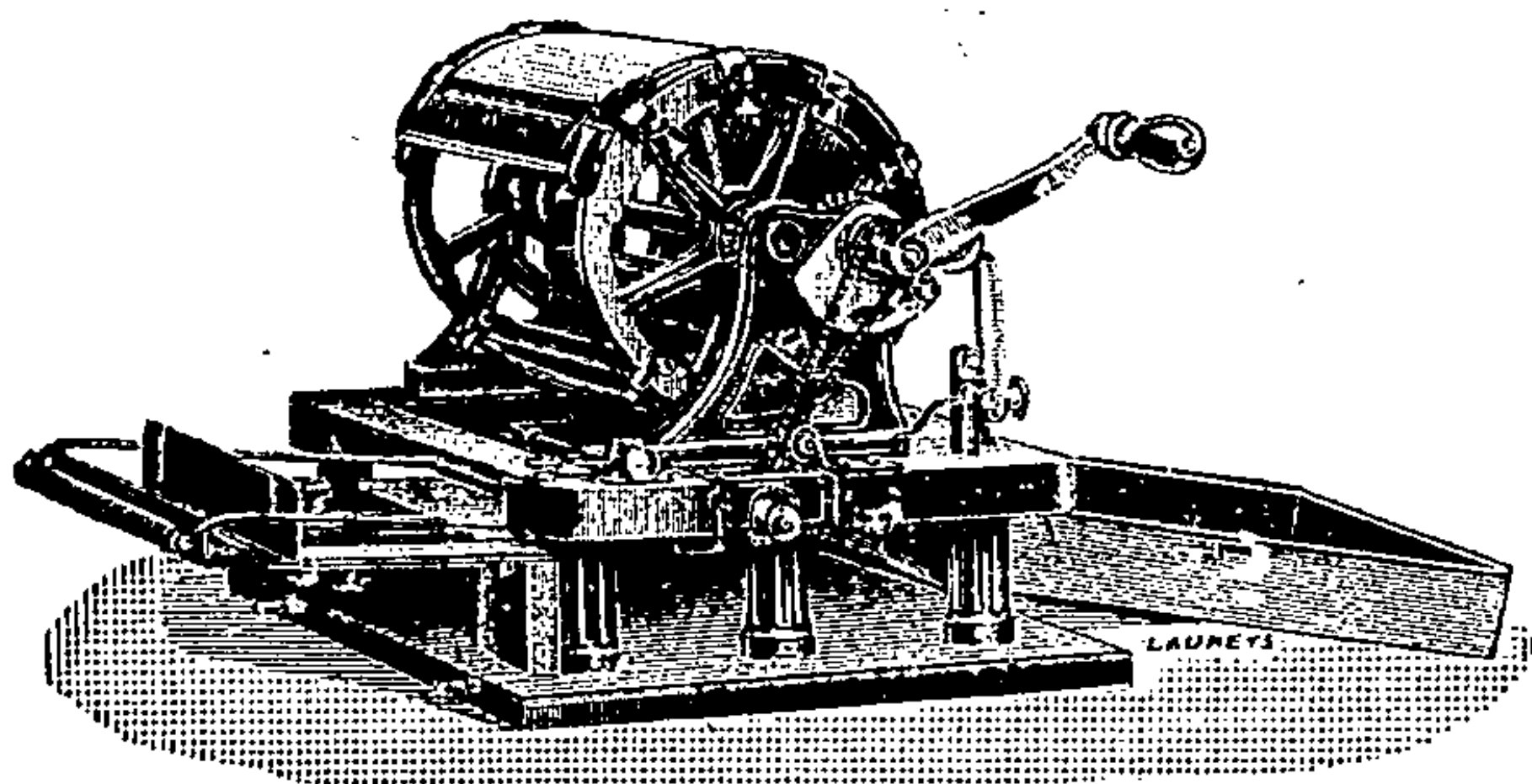
Ces cartes, délivrées toute l'année à Paris et aux principales gares de province, comportent la faculté de circuler à volonté dans une zone formée par les sections d'Orléans à Tours, de Tours à Langeais, de Tours à Buzançais, de Tours à Gièvres, de Buzançais à Romorantin et de Romorantin à Blois.

Elles donnent, en outre, droit à un voyage aller et retour,

Le *Guide*, de plus de 320 pages, illustré de nombreuses gravures contient, en outre d'un certain nombre de plans et de cartes, les renseignements les plus utiles pour le voyageur (description des sites et des lieux d'excursion en Touraine, en Bretagne, en Auvergne, dans les Pyrénées et le Centre de la France, horaires des trains, principales combinaisons de tarifs, etc.).



On Imprime Soi-Même



Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, , directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. Téléphone : 819-08.

TÉLÉPHONE 516-79

FABRIQUE DE BILLARDS DE PRÉCISION

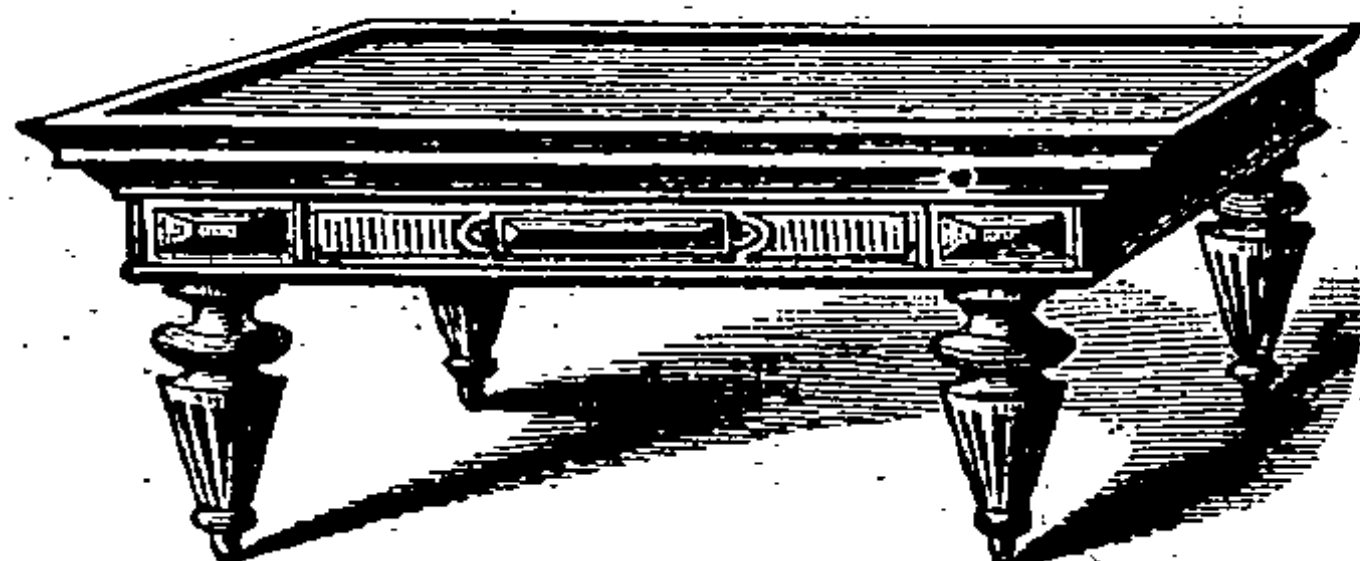
LOREAU Père

Téléphone : Ancien 145-49

Nouveau 1021-06

MAISON FONDÉE EN 1878

1, Rue de Turenne (4^e Arrondissement), angle rue Saint-Antoine. Station du métro : SAINT-PAUL.



Fournisseur des Palais Nationaux, Cercle Militaire, Grands Cercles

Billards-Tables, précision, solidité garanties. — Transformation rapide très facile. — Billards d'occasion. — Fabrique de billes en ivoire. — Retournages. — Fabrique de queues. — Procédés, Craies blanche, verte, bleue, etc. — Bandes modernes caoutchouc ultra supérieures. — Bandes en acier perfectionnées. — Drap spécial le plus solide.

ACHAT —:— ÉCHANGE —:— RÉPARATION

MAISON FONDÉE EN 1886

V^{VE} H^{TE} EYRAUD

76 et 78, RUE DU CHERCHE-MIDI, PARIS

MEUBLES ET CARTONNAGES

Pour études, bureaux, archives, collections, dessins, Herbar.

Boîtes en tous genres. — Classements de tous papiers.

Catalogue illustré franco.

Fabrique de Tubes pour envois postaux.

MÉDAILLE D'ARGENT, Exposition Universelle 1900.

CABINET L'ARGUS

POLICE PRIVÉE ET CONTENTIEUX

15, rue de Turbigo, PARIS — Téléphone 318-45.

Directeur : E.-M. DELPECH

Commissaire de Police de la Ville de Paris en retraite.

Recherches et Missions de toute nature en tous pays. — Enquêtes avant mariage. — Documents pour divorce et séparation. — Surveillances de jour et de nuit. — Renseignements confidentiels. — Correspondants dans tous les pays.

**English spoken — Se habla Español
Man Spricht Deutsch**

PHOTOGRAPHIE D'ART

F. de la ROCHE

PORTRAITISTE

69, rue Turbigo, 69

PASTEL, CHARBON, PLATINE

Madame André

STÉNOGRAPHE

Travaux à la Machine à Écrire

Traductions en toutes langues

Circulaires

9, rue de Clichy (Rez-de-Chaussée)

Prend la Sténographie à domicile.

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance
d'Immeubles et de Propriétés.

Prêts hypothécaires en
1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un
taux inférieur à
celui du Crédit
Foncier.

Avances sur
Successions ou-
vertes.

Prêts sur Nues-
Propriétés et Usufruits.
Délégations de loyers,
rentes viagères.

Pour toutes Opérations Im-
mobilières, lire la Chronique Immo-
bière des journaux la Patrie et la Presse

Renseignements et conseils absolumen-
t^{ment} gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h.
Téléphone 268-57

Cabinet Léon GAMOTOT
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).

Manufacture de Tapis

E. MORALD

90, rue Damrémont. — Téléphone 554-65

Moquette, Tapis d'Orient, Points noués

Savonnerie Aubusson

BATTAGE, NETTOYAGE, VAPORISATION, RÉPARATION ET CONSERVATION

Escompte 5 0/0 aux Membres de l'Association.

G. RAGUENEAU

Tailleur Sportif

25, Avenue de la Grande-Armée



COMPLET NORFOLK

Complets Norfolk

pour tous Sports 29^{FR.}
depuis . . .

En véritables
tissus anglais
sur mesure 39^{FR.}
depuis . . .

REMISES
aux Membres de l'Association.

Demander le Catalogue (A)
illustré franco.

Évitez les Moustiques ! LAMPE HYGIÉNIQUE BERGER

CHASSE les Moustiques, Cousins, Mouches :: ::
ASPIRE et ABSORBE toutes les mauvaises odeurs,
Par l'emploi de : ❖



L'OZOALCOOL

Antimoustique -- Désinfectant énergique.

PRIX de l'OZOALCOOL
Antimoustique :

Le litre . . 5 » -- Le 1/2 litre . . 3 »

PRIX de la :: ::
LAMPE BERGER :

Nickelée blanche à facettes (grand brûleur) 7 »

(Garanti d'un fonctionnement irréprochable).

CRÈME HYGIÉNIQUE

PRÉSERVE des Piqûres de MOUSTIQUES :: :: :: :: :: ::
et de tous les ANOPHÈLES

Elle fait disparaître :

ROUGEURS, DÉMANGEAISONS, BOUTONS, etc.

Le pot. 2 50

== Se préserver des piqûres de moustiques est devenu une nécessité de premier ordre ==

A l'Ozoseigneur

18, Rue Duphot, PARIS (1^{er}), près la Madeleine.

← Téléphone 203-18 →

Téléphone 817.28

Téléphone 817.28

Recherches d'Héritiers

FLEURIER & JARLOT

Généalogistes-Archivistes (Archives du Cabinet Bernaut)

PARIS -- 3, Boulevard Henri-IV, (4^e)

REMISE IMPORTANTE, en cas de succès,
à toute personne ayant indiqué une affaire.

LES BILLARDS

" TRIUMPH "

Sont les meilleurs Billards du monde

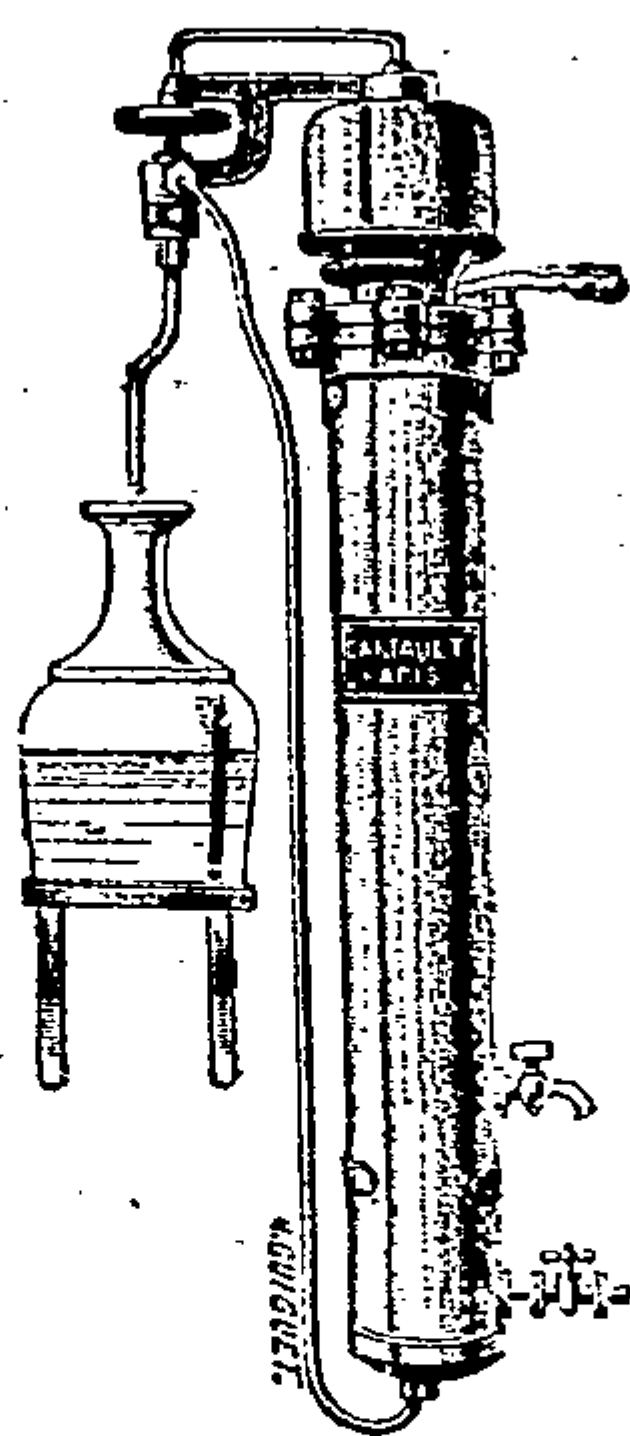
GUEUX et C^{ie}, Fabricants

66, rue des Boulets, PARIS 11.

TÉLÉPHONE 942-73

APPAREIL DOMESTIQUE

Débit : 15 et 30 litres à l'heure



Stérilisateurs Cartault

Brevetés S. G. D. G

ADOPTÉS *Par la Guerre, la Marine, les Colonies, la Ville de Paris, les Gouvernements étrangers, etc., etc.*

Le principe absolu de ces Appareils est de porter l'eau à

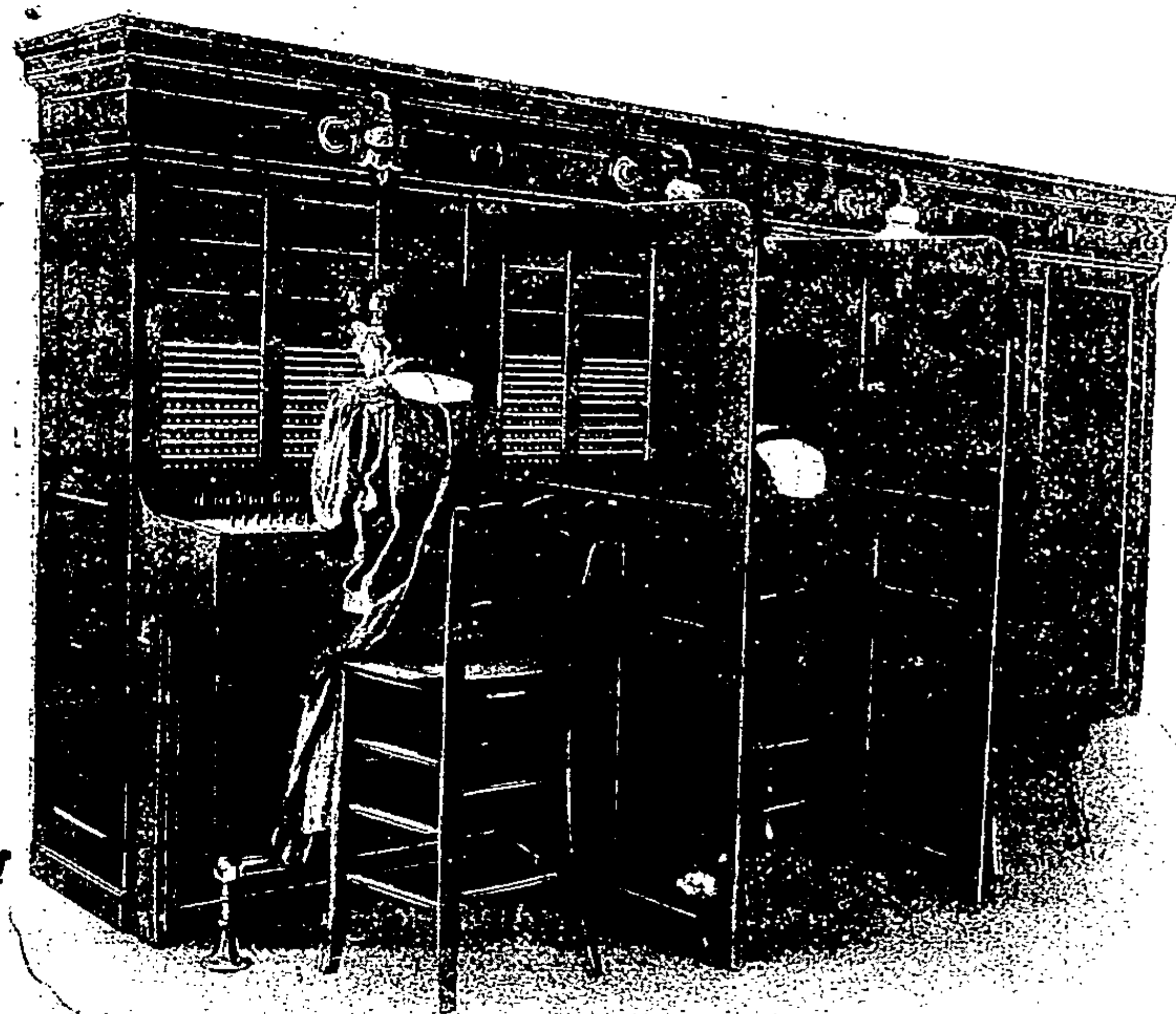
115-120° SANS EBULLITION

et de la rendre fraîche et limpide à la sortie sans avoir altéré

AUCUNE DE SES QUALITÉS NATURELLES

PARIS, 19, rue Montmartre, PARIS — Téléphone 168-70.

NOTICE ET CATALOGUE FRANCO



LE PNEU MICHELIN

Boit l'Obstacle
**Oui, mais... la Batterie Centrale
ne connaît pas d'obstacle**

La photographie ci-contre représente le

Multiple
à Batterie
Centrale
Intégrale

Récemment installé

aux "USINES MICHELIN" à CLERMONT-FERRAND

"LE MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE"

Par la Société

Ancienne Maison G. ABOILARD & C^{ie}, 46, Avenue de Breteuil, PARIS. — Téléphone { 707.03
707.14

en remplacement d'une installation existante du système ordinaire.

Extrait du marché passé par la maison Michelin pour la fourniture du multiple :

La société *Le Matériel Téléphonique* déclare que le multiple qu'elle fournira sera aussi perfectionné que la technique actuelle le permet et que les postes téléphoniques proposés sont les meilleurs qui existent sur le marché, particulièrement au point de vue transmission et audition. Ils sont du modèle de la Western Electric C^o dont 6.000.000 sont en usage aux Etats-Unis.

Quel que soit le schéma choisi par la société *Le Matériel Téléphonique*, celle-ci garantit que les auditions et transmissions seront du moins aussi bonnes que celles qui sont obtenues au moyen du multiple d'essai qu'elle a fourni à MM. MICHELIN et C^{ie} en mars 1910 et des appareils téléphoniques ayant servi de modèles; les essais faits par MM. MICHELIN et C^{ie} depuis cette date ayant fortement contribué au choix du fournisseur. Il est entendu que MM. MICHELIN et C^{ie} auront le droit de refuser le matériel si, à l'usage, il présentait une infériorité quelconque sur celui qui a servi d'essai.

G. BORGEAUD, I.
41 et 30, rue des Saints-Pères, PARIS
TÉLÉPHONE 723-38

ORGANISATION MÉTHODIQUE DES BUREAUX

MEUBLES ET MATÉRIEL PRATIQUES
FICHES, CLASSEURS
GRAND-LIVRE à feuilles Mobiles

Demander le Catalogue C n° 98

Envoi franco contre 1 fr. 50 de la brochure :

De la Nécessité pour les Commerçants et Industriels de diriger leur maison avec méthode et des moyens d'y parvenir par G. BORGEAUD, I.

Réduction des Frais Généraux

COMMERCANTS !

INDUSTRIELS !

COMPTABLES !

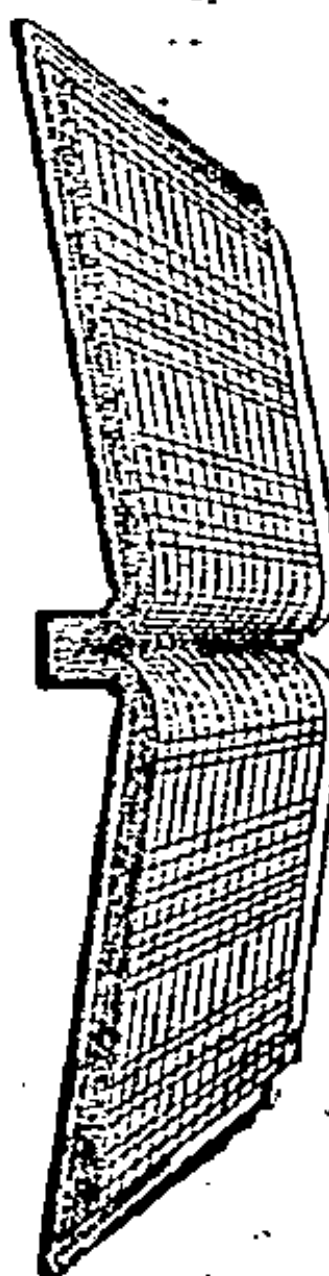
Voulez-vous réaliser d'importantes Economies de Temps, de Travail, de Papier ?
Voulez-vous avoir constamment vos Comptes *en ordre et à jour* ?

SI OUI, EMPLOYEZ LES CÉLÈBRES



**Registres
à Feuilles Mobiles**

Brevetés S. G. D. G.



Robuste, Pratique, Rapide

LE "QUICK"

Les plus hautes
Références



Les plus bas Prix
à qualité égale

Fabrication française par des Français

SIMPLICITÉ • DURÉE • ÉCONOMIE • MANÈMENT RAPIDE & FACILE • OUVERTURE À PLAT

Nous ne demandons pas à être crus sur parole ; renseignez-vous et jugez. Le Fabricant qui, depuis 6 ans, propage cet article avec un succès inouï :

E.-L. MORIN, 52, rue Croix-des-Petits-Champs, 52, PARIS

envoie gratis et franco le Tarif illustré. Demandez-lui sans tarder ! Sur votre désir, il vous soumettra un spécimen.

==== NE VOYEZ PLUS VOTRE ARGENT À L'ÉTRANGER =====

PLUS DE MAL DE MER

Grâce à la

DELPHININE

Du Dr FLASSCHEN

PRÉVENTIVE - CURATIVE - INOFFENSIVE

Flacon pour grande traversée . . 10 francs
— pour traversée 48 heures . . 5 francs

PRINCIPAUX DÉPÔTS :

PARIS { Ph^{ie} LANGLOIS, 4, Bvard la Madeleine. Tél. 245-44
Ph^{ie} ROBERTS & C^o, 5, Rue de la Paix. Tél. 229-69
Grande Ph^{ie} DE FRANCE, 13, Place du Havre. Tél. 129-34
Ph^{ie} ANGLAISE, 62, Av. Champs-Élysées. Tél. 522-52
Ph^{ie} BAILLY, 15, Rue de Rome. Téléphone 585-19

La DELPHININE

(WEITZ, PHARMACIEN), 8, Rue de Duras, PARIS

TISSUS EXCLUSIFS
COUPE ET FAÇON SOIGNÉES

DEVANTS INDÉFORMABLES



Brunet

TAILLEUR



Téléphone 920-10.

PARIS

6, BOULEVARD BEAUMARCHAIS

FERMETURES INSTANTANÉES ET ROULANTES PERSIENNES EN FER DE TOUS SYSTEMES

Monte-Charges au moteur et électriques — Monte-Lettres — Monte-Plats

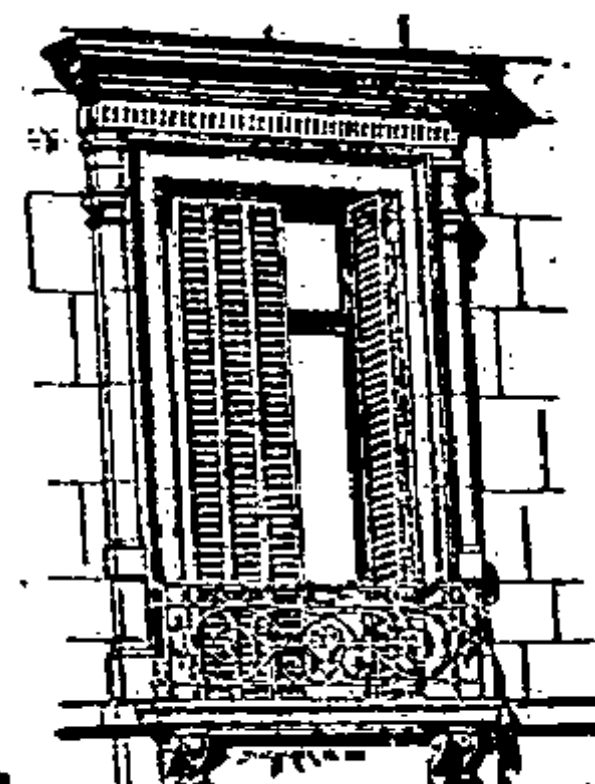


Ancienne Maison CHEDEVILLE & DUFRÈNE

JAQUEMET, MESNET & C^{ie}

92, Rue de la Convention, PARIS

Exposition Universelle de 1900 — Membres du Jury — Hors Concours



RIDEAUX MÉTALLIQUES POUR THEATRES -- GRILLES ARTICULEES

VOITURES DE GRANDE REMISE

Téléphone 121

A l'Heure, à la Journée

au Mois

Téléphone 121

PENSION DE CHEVAUX

Prix défiant toute Concurrence

Spécialité de Coupés de Deuil

POUR CONVOIS

CHEVAUX DE LUXE

Prés pour la Fatigue

M^{on} DUBREUIL (5^e Année)

8, Passage Jemmapes (près la porte d'Asnières), LEVALLOIS-PERRET (Seine)

Service Vétérinaire attaché spécialement aux Etablissements.

La Mutuelle Hippique

FRANÇAISE

Société civile d'assurances mutuelles et de réassurances

à primes limitées

contre les risques de mortalité, naturelle ou accidentelle, des chevaux, ânes et mulets.

Siège Social et Direction :

13, rue de Laborde, à PARIS 8^e

Téléphone : 587-68.

Téléphone : 587-68.

OPERA DENTAIRE

38, CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS (En face les Galeries Lafayette)

TEL.
322-93

ANESTHÉSIE LOCALE ET GÉNÉRALE

On parle le Russe, l'Espagnol et l'Allemand



PRIX MODÉRÉS

FAITS A L'AVANCE



TOUS LES TRAVAUX SONT GARANTIS SUR FACTURE



SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

Maison fondée en 1893

LUTHERIE ARTISTIQUE

Travail soigné. Pièces sur commande.

A. Delivet

Ex Ouvrier de H.-G. SILVESTRE

49, rue Richer, 49, PARIS X

Inventeur de la CHEVILLE IDEAL (déposée).

Violoncelles, Violons anciens, Allos neufs,
Mandolines, Guitares. — Plusieurs Médailles.

Spécialités de Réparations. — Vente, Achat,
Echange — Cordes justes, françaises et ita-
liennes.

COFFRES-FORTS D'OCCASION
SERRURES, CADENAS

OUVERTURES

RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

DERVILLÉ & C^{ie}

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Cheminées artistiques et commerciales.

AUTELS, TOMBES, COLONNES, ESCALIERS

CARRELAGES, TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Installations diverses, etc.

164, QUAI JEMMAPES, PARIS

Téléphone : 417-78

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

DÉPÔTS DE FONDS à intérêts en compte ou à échéance fixe
(taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans,
3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France
et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX
GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de
fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EF-
FETS DE COMMERCE ET DE COUPONS Français et Etrangers ; — MISE
EN RÉGLE ET GARDE DE TITRES ; — AVANCES SUR TITRES ; — GARAN-
TIE CONTRE LE REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-
VÉRIFICATION DES TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France
et l'Etranger ; — LETTRES ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ; —
CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, Incendie,
Accidents), etc. **SERVICE DE COFFRES-FORTS**

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en
proportion de la durée et de la dimension.)

91 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Ban-
lieue ; 798 agences en Province ; 3 agences à l'Etranger (Lon-
dres, 53, Old Broad Street - Bureau à West-End, 65, 67, Regent
Street), et Saint-Sébastien (Espagne) ; correspondants sur tou-
tes les places de France et de l'Etranger.

Correspondant en Belgique et Hollande :

Société Française de Banque et de Dépôts,

BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 74, Place de Meir.

OSTENDE, 21, avenue Léopold ; — ROTTERDAM, 103, Leuvehaven.

L'OFFICE GÉNÉRAL DE L'AUTOMOBILE

A. de Thère & C^{ie}

10, Faubourg Montmartre

PLUS DE ROULETTES !

Grâce aux **DOMES du SILENCE**

Breveté S. G. D. G.

VENDES 0 fr. 60, les 4 PARTOUT.

Tous les Meubles, Chaises, Tables,
Lits, Armoires, etc., glissent avec
une facilité merveilleuse sur Tapis et
Parquets dès qu'ils ont les **DOMES**
inusables, invisibles, munis de
trois pointes. Un enfant peut les poser.

POUR LE PROUVER, envoi de 4 contre
0.30 seulement, à qui ne les connaît pas.

THE INVISIBLE CASTOR C^o

88, Rue Folie Méricourt, PARIS



Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'impôts.

Service Spécial d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

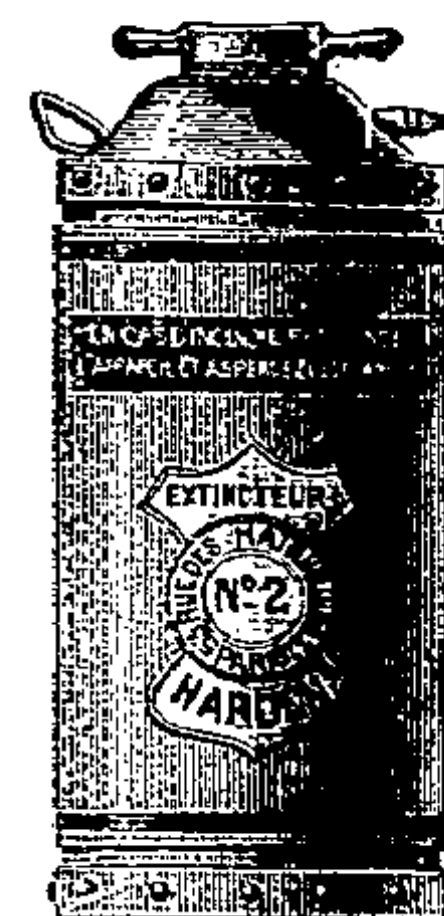
35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 133-46

PLUS D'INCENDIE

par l'emploi de



“ L'AUTOMATIC ”

(Breveté s. g. d. g.)

L'extincteur le plus simple.
Le plus répandu. Le plus efficace.

— Société Française —
des Extincteurs **HARDEN**
58, Rue des Mathurins — PARIS

ENCAISSEMENTS

Sur Paris et la France

— P. DEVOS —

24, Rue Dauphine (6°)

Présentation de quittances d'abonnements de journaux, de reçus de cotisations de Sociétés, de factures, de petites traites, etc.

PRIX TRÈS MODÉRÉS

A L'OZONATEUR 9, Chaussée d'Antin PARIS. — Téléphone J 24-66

OZONATEUR, purificateur antiseptique de l'air ambiant Breveté S. G. D. G. Prix : 6, 8 et 9 fr.



OZONATINE, alimentation de l'ozonateur. Prix : 8 fr. litre. Bidons de 1/2 litre, 1, 2 et 5 litres. *Se méfier des contrefaçons et similitudes de noms.*

LAMPE (système Dr Roubleff), absorbant la fumée du tabac et toutes les mauvaises odeurs. Prix : 6 fr. 50 à 20 francs.



CONCENTRÉS en divers parfums, pour 1 litre d'alcool destiné à l'alimentation. Prix : 6 fr. 50.

Plus de **POUDRE DE RIZ** Demander l'**EMAIL LIQUIDE INSTANTANÉ**.

Plus de **DÉPILATOIRES DANGEREUX ET DOULOUREUX**

Demander le **DÉPILATOIRE FLUIDIA LIQUIDE ET INSTANTANÉ**.

A L'OZONATEUR, 9, RUE, CHAUSSÉE D'ANTIN, PARIS

Avant de Commander
vos **IMPRIMÉS Commerciaux,**
vos **ÉTIQUETTES,**
vos **ENVELOPPES**
Consultez l'Imprimerie **MOUNIER JEANBIN & C^{ie}**
38, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie
TÉLÉPHONE : 1026.05. PARIS (IV°) MÉTRO: HOTEL-de-VILLE.

AMEUBLEMENT MODERNE

GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,

PARIS

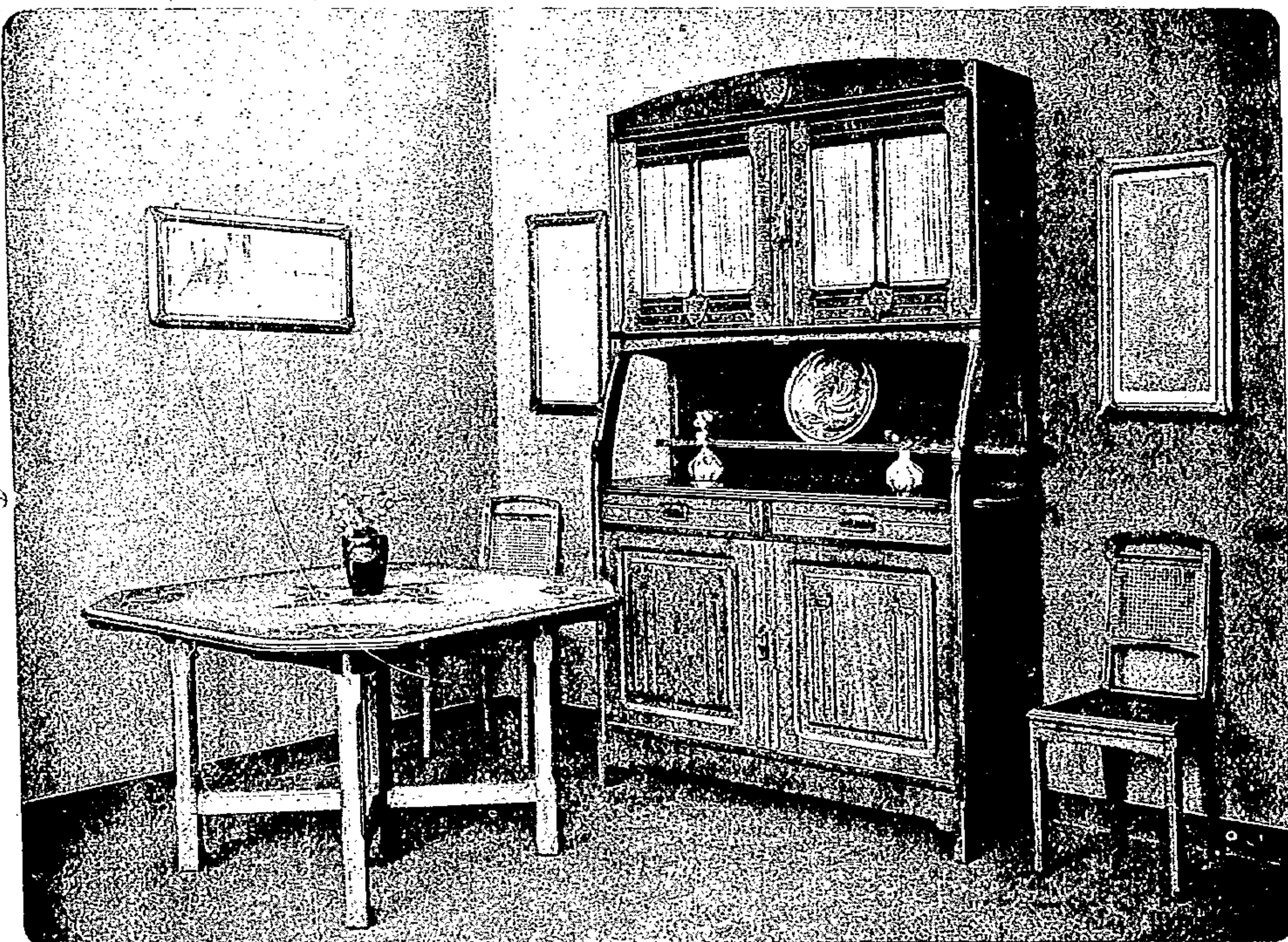


1 Buffet largeur 1 ^m 30, hauteur 2 ^m 30.	250	500
1 Table, 2 allonges, 1 ^m 20 x 1 ^m 00.	100	
6 Chaises cuir.	à 25	150
1 Découpoir, largeur 1 ^m 20 n° 2.		120
1 Elagère vitrine, largeur 1 ^m 00.		80

Modèle déposé



Envoi du Catalogue sur demande.



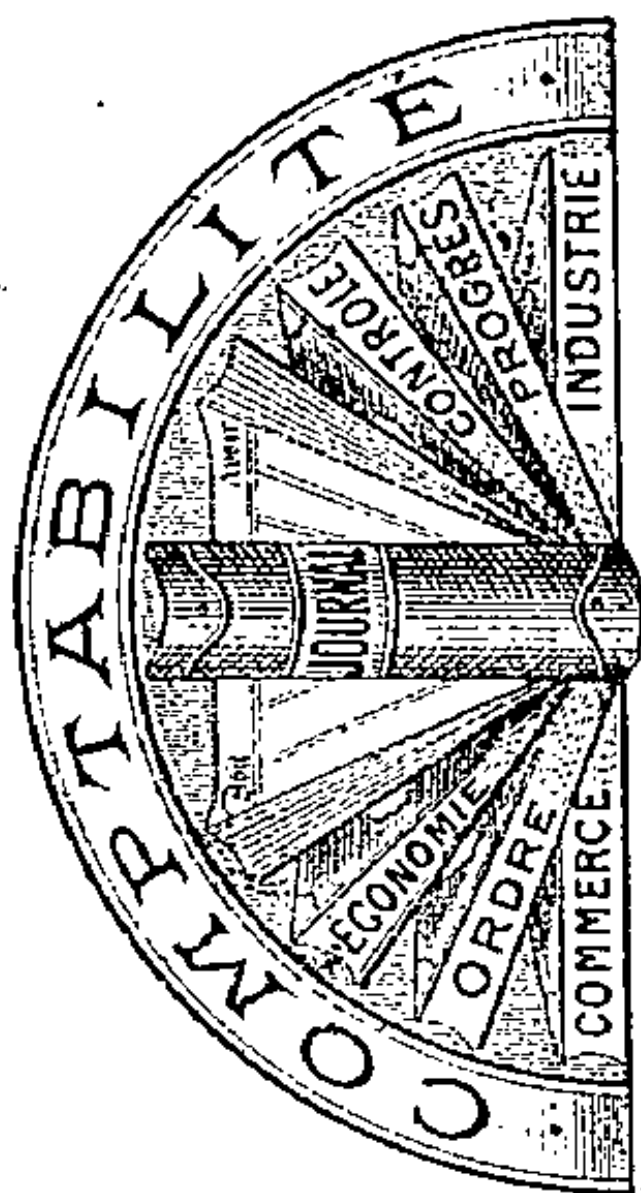
Salle à manger Chêne fumé décoration sculpture Pommes.

TRAVAUX & COURS

DE
COMPTABILITÉ

E. MARINÉ

Comptable-Expert près les Tribunaux de la Seine



41, RUE BEAUREGARD, 41

(PRÈS LA PORTE ST DENIS)

PARIS

L'HYGIÈNE CHEZ SOI

par l'emploi
du

VIDAGE HYDRO-ASPIRATEUR

* qui permet d'installer
BAIGNOIRES, LAVABOS.
TOILETTES, etc., à n'importe quel endroit
d'un appartement puisque l'eau s'écoule sous pression.
PAS D'ENGORGEMENT. 50 0/0 d'économie d'établissement.

A. LEBOBE & C. PIGERRE

Entrepreneurs de
Couverture, Plomberie,
Electricité

18, Passage de l'Industrie, PARIS * Appareil de vidage 45 fr.

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ

89, Rue d'Amsterdam, PARIS Téléphone 151-32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre et de
la Publicité. — PARIS 1907.

Hors Concours
Membre du Jury

J.-R. BOHL, Directeur

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE (Catalogues, Journaux, etc.)

CONFECTION D'ADRESSES pour Paris, Province et Etranger. — Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par rue, maison par maison. — Services et documents particuliers pour Paris, Province, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

ATELIERS SPÉCIAUX { d'Echantillonnage pour Catalogues, Cartes d'échantillons, etc.
de Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.
Impressions en tous genres. — Fourniture d'Enveloppes, Bandes, etc., à prix très réduits.

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE FABRIQUE - MODÈLES & DESSINS INDUSTRIELS
 EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

OFFICE DESNOS
 (C. CHASSEVENT)
 FONDÉ en 1843

*Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Étranger
 Recherches d'Antériorités - Copies et Analyses de Brevets
 Mémoires Techniques - Procès en Contrefaçon - Expertises
 Consultations Légales et Industrielles*

L. CHASSEVENT
 11, Boulevard Magenta, Paris.

H. CLERC
 Ingénieur-Directeur

Téléphone : 430-31 Adresse Télégraphique : INVENTION-PARIS

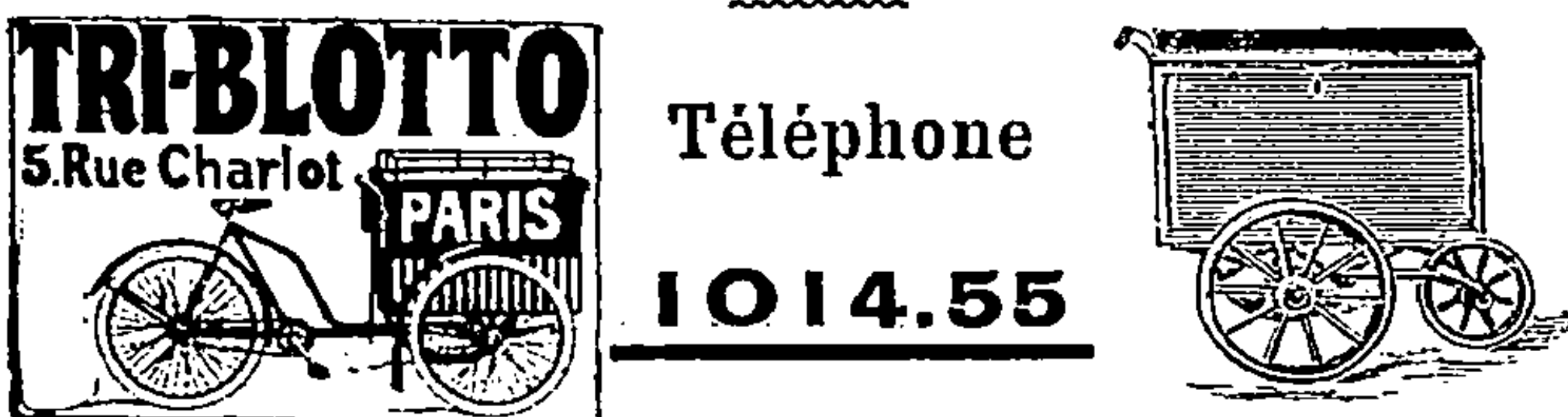
LE TRI BLOTTO

Vente, Location, Entretien, Réparation

COMMISSION - EXPORTATION

TRI-BLOTTO
 5, Rue Charlot
 PARIS

Téléphone
1014.55



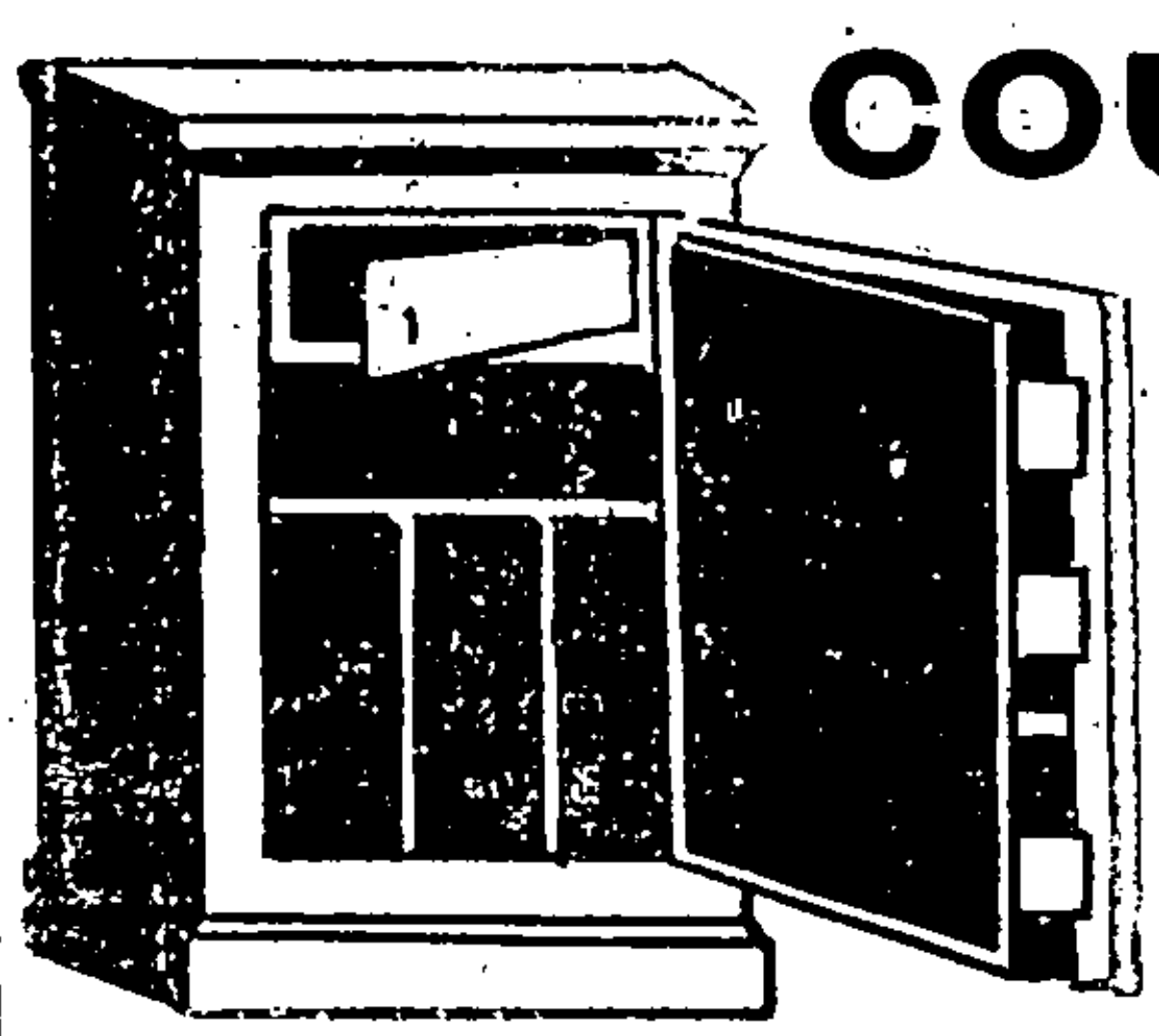
FABRIQUE DE COFFRES-FORTS

COURTADE
 24, rue de Bondy
 PARIS

La Maison qui, ayant le
 moins de frais, vend
 le meilleur marché.

Téléphone 439-73

ENVOI FRANCO DU TARIF ALBUM



SUN Visible

Par la netteté et la précision de son
 écriture incomparable, la simplicité de
 son mécanisme et la modicité de son
 prix, la "SUN" est unique au monde.

N° 4

Frs **345**

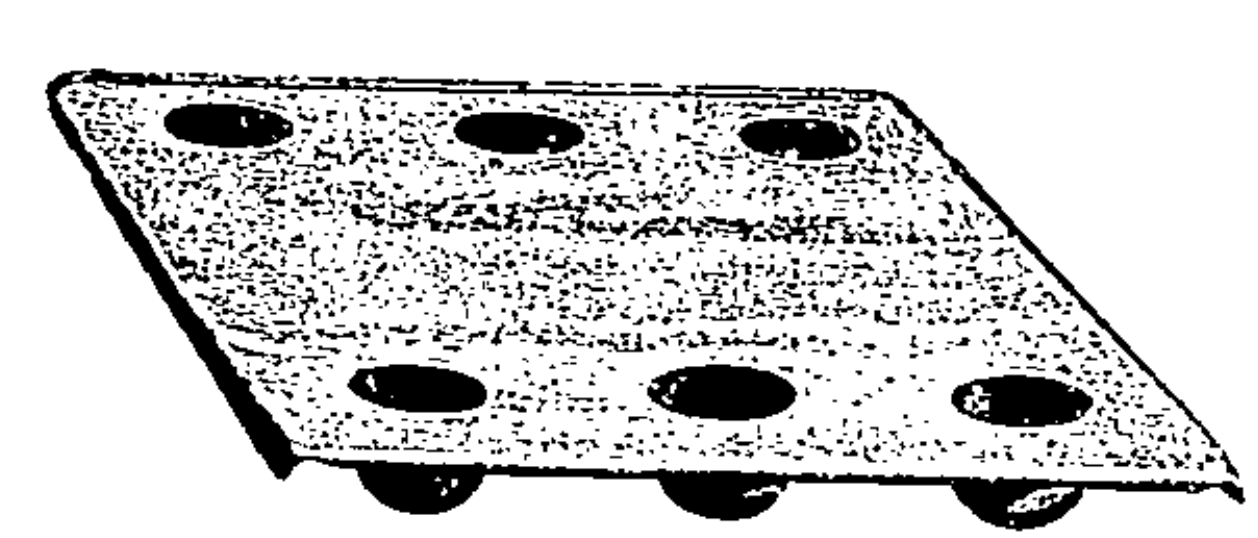
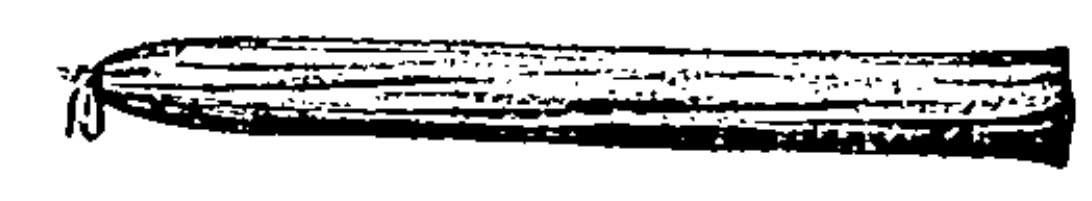
Ch. Ham's
 8, Rue de Choiseul, PARIS 2

TÉLÉPHONE 297.90



TAPIS de JEUX pour TOURISTES
 Se réduisant en un très petit volume

MONTURE CUIVRE ET DRAP VERT

PRIX		PRIX
pour		pour
4 joueurs		6 joueurs
14 Fr. 50		16 Fr. 50

ROLLAND, Fabricant
 Téléphone 425-76. 5, rue du Château-d'Eau, PARIS

Chauffage QUIES
 par Eau à circulation accélérée
 BREVETÉ S.G.D.G.

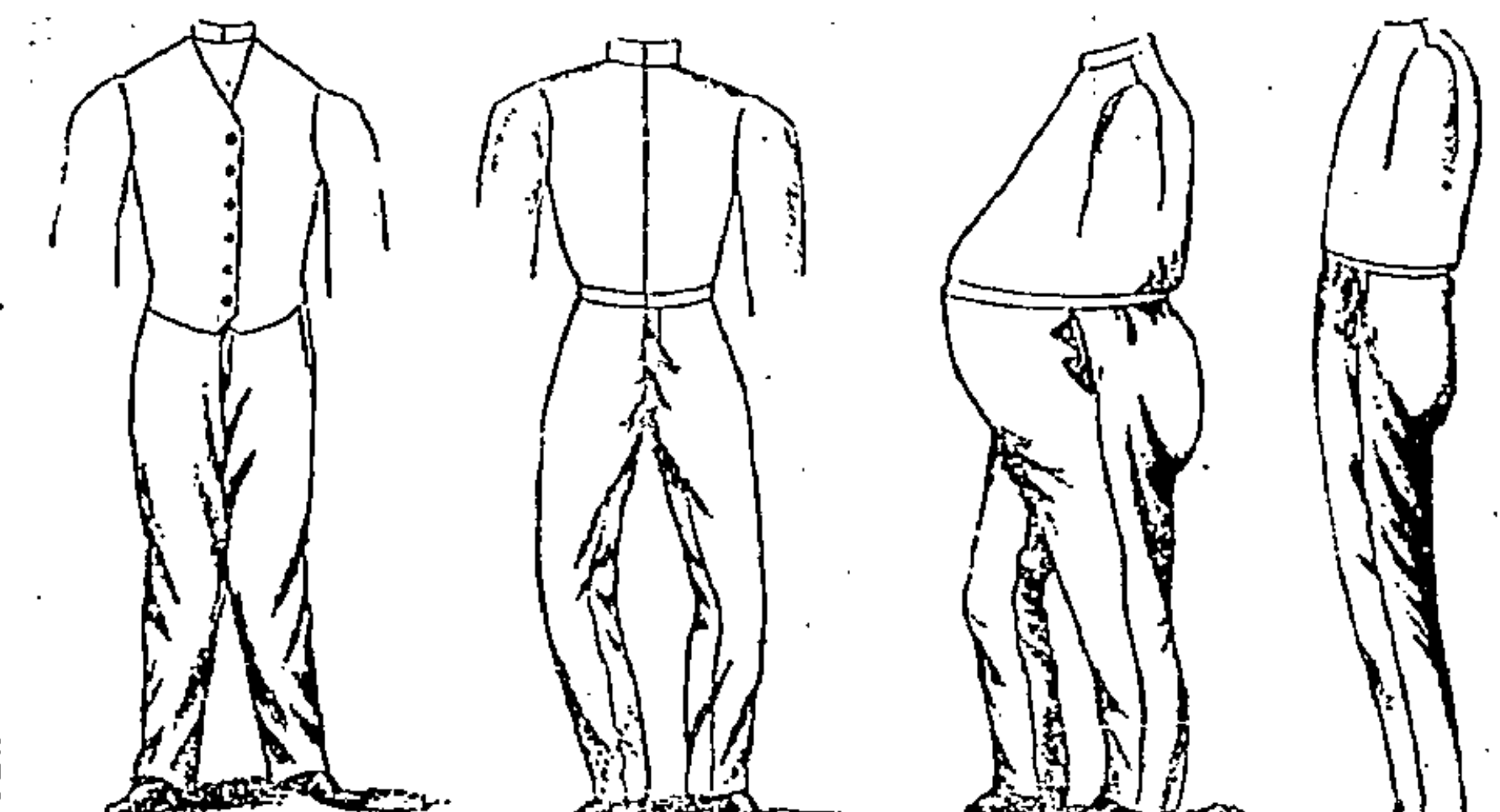
11, Rue VIÈTE, Paris, 17^e
NESSI ONCLE & NEVEU
 Ingénieurs-Constructeurs

CHAUFFAGE D'APPARTEMENTS PAR
 CHAUDIÈRETTE ET RADIATEURS AU MÊME ÉTAGE



L. FORT, 5 BIS, RUE DU LOUVRE
 TAILLEUR, VÊTEMENTS ADOPTÉS AUX CONFORMATIONS

VENTE AU COMPTANT 5 0/0 D'ESCOMPTE



Prix marqués sur toutes les marchandises

Mobiliers de Bureaux { Les
FRANCO-AMÉRICAINS { Meilleurs.

Ch. DELAUNAY
 79, Avenue
 LEDRU-ROLLIN
 PARIS 12

